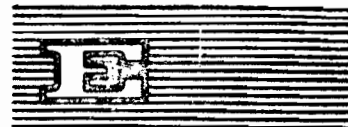


NATIONS UNIES

CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



GENERALE

E/CN.12/656

9 mai 1963

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS
ESPAGNOL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Dixième session

Mar del Plata (Argentine), mai 1963

PROJET DE RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION
AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Première partie

NOTE: Le présent texte est provisoire. Certains chapitres
devront en être complétés, et il pourra faire l'objet
de modifications de fond et de forme.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
<u>Première Partie.</u> ACTIVITES DE LA COMMISSION DEPUIS LA HUITIEME SESSION DU COMITE PLENIER	1
A. ACTIVITES DES ORGANISMES SUBSIDIAIRES	11
<u>Comité de Coopération économique de l'Amérique centrale</u>	11
Troisième réunion extraordinaire	15
Quatrième réunion extraordinaire	16
Huitième Session	18
Sous-Comité du Commerce de l'Amérique centrale	21
Sous-Comité de Coordination statistique de l'Amérique centrale	22
Autres réunions des organes subsidiaires du Comité de Coopération économique de l'Amérique centrale	22
B. AUTRES ACTIVITES	25
<u>Réunions et cycles d'études</u>	25
Conférence sur l'Éducation et le Développement économique et social en Amérique latine	25
Groupe de Travail interinstitution sur la main-d'oeuvre qualifiée en Amérique latine	26
Réunion d'Experts en matière de Politique commerciale	27
Conférence de la Table Ronde sur la Politique commerciale	29
Groupe d'Etudes sur les problèmes de Classifi- cation et d'Administration budgétaires en Amérique du Sud	30
Cycle d'Etudes latinoaméricains sur les Statistiques et Programmes en matière d'habitation	31
	/Réunion des

	<u>Pages</u>
Réunion des Experts sur les Statistiques et la Technologie de l'électricité	33
Réunion technique sur le rendement et la forma- tion du Personnel des Direction	34
Cycle d'Etudes sur la Recherche sociale et les problèmes de la vie rurale en Amérique centrale	35
Conférence sur la Politique fiscale	35
Réunion d'Experts sur les Tarifs de l'Electri- cité en Amérique latine	37
Cycle d'Etudes sur la Programmation industrielle	37
<u>Groupes consultatifs et Programmes de Formation</u>	39
Haïti	39
Uruguay	39
Pérou	40
Paraguay	40
Bolivie	41
Colombie	41
<u>Division de la Recherche et du Développement</u> <u>économique</u>	42
Groupes consultatifs et Programme de Formation .	42
Développement économique et enseignement en Amérique latine	43
Développement économique de l'Amérique latine après la guerre	44
Répartition fonctionnelle et personnelle des revenus	47
Ressources humaines	48
Le financement extérieur et le développement économique de l'Amérique latine	50

	<u>Pages</u>
Centre Régional de Projections économiques	53
Groupe d'Experts des Nations Unies en matière de Planification économique	55
<u>Division des Affaires Sociales</u>	56
Développement social de l'Amérique latine durant les années d'après-guerre	56
Planification sociale	58
L'entrepreneur en Amérique latine	60
Tendances et programmes sociaux en Amérique latine	62
Urbanisation	63
Démographie	65
Services sociaux	68
Autres travaux	69
<u>Division du Développement industriel</u>	71
Cycle d'Etudes sur la programmation industrielle	72
Problèmes et perspectives du développement industriel	73
Equipement industriel lourd	73
Industrie textile	76
Industrie chimique	79
Recherche technique	82
Groupe Consultatif CEPAL/DOAT/FAO du papier et de la cellulose	82
Industrie du bois	83
Etude mixte CEPAL/ILAPA sur l'économie de l'acier en Amérique latine	85
La production en grande série dans la program- mation industrielle	86
	/Le commerce

	<u>Pages</u>
Le commerce des produits manufacturés dans le cadre de l'Association latino-américaine de libre-échange	87
<u>Division de Politique commerciale</u>	88
Services consultatifs en matière de politique commerciale	89
Les progrès de la zone de libre-échange et les perspectives d'intégration économique de l'Amérique latine	90
Politique tarifaire	91
Protectionnisme et industrialisation	91
Diversification des exportations	91
Cycle d'études sur la politique commerciale.....	92
<u>Division Agricole mixte CEPAL/FAO</u>	94
Le développement agricole depuis la guerre	94
Etudes sur l'élevage	97
Septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine	98
Commerce de produits agricoles entre les pays de l'ALALE	98
Recherches agricoles et services de vulgarisation	99
Activités liées aux travaux du CIDA	99
Autres travaux	101
<u>Programme relatif à l'Energie et aux ressources hydrauliques</u>	102
Energie	102
Ressources hydrauliques	103
Ressources naturelles	104

	<u>Pages</u>
<u>Programme des Transports</u>	105
Etude générale sur les transports en Amérique latine	105
Etude conjointe OEA/CEPAL sur les ports	106
Problèmes de transports de l'Association latino- américaine de libre-échange et relations avec la Communauté économique européenne en ce domaine .	107
<u>Division de Statistique</u>	108
Statistiques économiques	109
Conseillers régionaux en matière de statistiques	111
Cycle d'études latino-américain sur les statis- tiques et les programmes d'habitation	113
Calcul du niveau des prix et du pouvoir d'achat de la monnaie en Amérique latine en 1960-1962 ..	114
Utilisation des comptes de la nation pour l'analyse et la programmation du développement .	115
Comptes de la nation et statistiques des entrées-sorties	116
<u>Centre CEPAL/BNDE de Développement économique</u> ..	117
Programme de formation	117
Travaux de recherche	118
Bureau de Washington	120
<u>Assistance technique</u>	121
<u>Fonds Spécial des Nations Unies</u>	124
<u>Commissions économiques régionales</u>	124

	<u>Pages</u>
C. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS	127
Institutions spécialisées	127
Comité spécial de coopération OEA/CEPAL/BID	130
Organisation des Etats américains	132
Banque interaméricaine de Développement	133
Organisations intergouvernementales	134
Organisations non gouvernementales et autres organisations	135

PREMIERE PARTIE

ACTIVITES DE LA COMMISSION DEPUIS LA
HUITIEME SESSION DU COMITE PLENIER

Plusieurs événements ont déterminé l'intensité et l'orientation des travaux exécutés par le Secrétariat depuis le dernier rapport annuel. Les études et programmes entrepris, les nombreuses conférences, réunions techniques et sessions tenues par les organismes auxiliaires de la Commission, les cycles d'études organisés par le Secrétariat ou sous ses auspices, conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies et Institutions intergouvernementales, ne représentent pas des efforts isolés; ils font partie d'un ensemble d'activités qui traduisent des préoccupations essentielles et des principes d'action communs.

Le ralentissement du rythme de croissance économique enregistré depuis plusieurs années en Amérique latine s'est poursuivi d'une manière générale. De ce fait, on n'a guère progressé vers la solution des problèmes économiques et sociaux urgents, comme ceux que posent les conditions de vie des masses latinoaméricaines et les possibilités d'emploi productif. Par ailleurs la lenteur du développement reste étroitement liée aux tendances toujours défavorables du commerce extérieur de l'Amérique latine - dont témoignent l'expansion limitée du volume des exportations et surtout la détérioration des termes de l'échange - et aux obstacles institutionnels dont l'élimination exigerait des réformes fondamentales de toutes sortes.

/Cette situation

Cette situation a contribué à accélérer l'adoption et la mise en oeuvre des idées et propositions formulées par la CEPAL depuis plusieurs années, ainsi que de nouvelles notions sur la portée et les modalités de la coopération financière internationale. On s'accorde maintenant à penser qu'il faut définir une politique intégrée et planifiée de développement économique et social et forger les instruments techniques et administratifs qu'implique sa mise en exécution.

L'urgence des problèmes à résoudre et les décisions qu'il faut prendre à cet effet ont imposé au Secrétariat de nouvelles et lourdes responsabilités. Le besoin d'une action pratique se fait sentir, non seulement du point de vue de l'ensemble de l'organisation et des techniques de la planification, mais aussi en ce qui concerne des aspects plus particuliers, tels que les mécanismes budgétaires, la politique fiscale, la programmation industrielle, l'éducation, la santé, le logement, etc.

La tâche du Secrétariat a été considérablement allégée par la création de l'Institut latinoaméricain de planification économique et sociale, officiellement inauguré le 1er juillet 1962 sous l'égide de la CEPAL, avec l'appui financier du Fonds Spécial des Nations Unies et de la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Vers la fin du mois de mars de la même année, le Comité Plénier de la Commission avait tenu au Siège de la CEPAL une réunion extraordinaire qui avait pour objet essentiel de nommer les membres du Conseil d'Administration de l'Institut.^{1/}

^{1/} Voir le rapport de la 4ème réunion extraordinaire (E/3502/Add.1; E/CN.12/AC.51/2/Rev.2).

/Le 1er mai

Le 1er mai, le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies a annoncé, après consultation du Conseil d'Administration récemment élu, la nomination de M. Raúl Prebisch en tant que Directeur Général de l'Institut. Au mois de juin, le Comité Plénier a tenu, au Siège, sa 9ème session qui avait pour objet de déterminer avec exactitude les conditions dans lesquelles la BID prêterait son appui financier à l'Institut. Le Comité plénier a adopté une nouvelle résolution^{2/} dans laquelle il fixait les conditions régissant la création de l'Institut.

Les importants événements survenus au cours des dernières années ont fait ressortir la nécessité d'examiner et d'évaluer systématiquement l'évolution en Amérique latine depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Cette tâche intervient au moment où la Commission arrive au terme de 15 années de travail, pendant lesquelles on a acquis des connaissances et une expérience qui facilitent une étude de ce genre. Des efforts considérables ont donc été consacrés à l'analyse du développement économique et social pendant cette période. Les résultats de ces travaux ont été présentés à la 10ème session dans le cadre de plusieurs études intéressant les aspects économiques, sociaux, agricoles et industriels. Il faut souligner la place de plus en plus large faite aux problèmes sociaux, dont l'examen a été encore intensifié.

^{2/} Résolution 220 (AC.52). Voir le rapport de la 9ème session du Comité Plénier (E/3649) E/CN.12/AC.52/3).

/Les études

Les études des différents problèmes de l'industrie ont revêtu une importance particulière. En dehors de divers documents préparés spécialement pour le Cycle d'Etudes sur la programmation Industrielle, (Sao Paulo, mars 1963) on a publié en 1962 des rapports en 1962 sur les industries du bois, des textiles, des produits chimiques, de l'équipement industriel de base, des machines outils, du papier et de la cellulose. Ces rapports sont le fruit de plusieurs années de travail et d'efforts dans le domaine de l'analyse des différents problèmes industriels. Ils constituent un apport important pour l'étude des problèmes du développement industriel de l'Amérique latine.

L'ampleur des besoins d'assistance technique internationale a mis en relief la nécessité d'une étroite coordination entre les organisations chargées d'y répondre. A cet égard, la collaboration avec l'OEA et la BID s'est poursuivie selon les modalités prévues par le Comité spécial de Coopération, notamment en ce qui concerne l'Etude économique Annuelle, qui est une oeuvre commune, et les activités dans le domaine des transports. Plusieurs réunions ont également été organisées conjointement.

Le Secrétaire exécutif a pris part à la première réunion annuelle du Conseil Economique et Social Interaméricain (CIES) au niveau ministériel; plusieurs hauts fonctionnaires du Secrétariat ont participé à la première Réunion annuelle du CIES au niveau des experts. Ces deux réunions, qui ont eu lieu à Mexico, du 1er au 23 octobre 1962, ont permis de présenter aux gouvernements la première Etude de la situation économique en Amérique latine, préparée conjointement par l'OEA et la CEPAL, ainsi que d'autres documents intéressant des travaux communs.

/Dans le

Dans le cadre du Programme sur la fiscalité, exécuté conjointement par l'OEA, la BID et la CEPAL, plusieurs études ont été préparées et présentées à la Conférence sur la politique fiscale, qui s'est tenue au Siège de la CEPAL, au mois de décembre 1962.^{3/}

Grâce à la collaboration avec l'OEA, le Programme concernant les transports a été renforcé en 1962: deux nouveaux postes d'économistes spécialisés dans ce domaine ont été créés et un expert des questions maritimes sera désigné en 1963.

L'évolution du commerce extérieur de l'Amérique Latine a renforcé l'intérêt pour les projets d'intégration régionale et les possibilités qu'ils offrent de développer le commerce avec le reste du monde.

Le programme d'Intégration Economique de l'Amérique Centrale a fait un nouveau et important pas en avant avec l'adhésion du Costa Rica à tous les traités et accords déjà conclus et avec la signature de nouveaux accords sur l'uniformisation des droits de douane et les stimulants fiscaux du développement industriel.

Ces accords ont permis de jeter les bases en vue d'atteindre les objectifs du programme; i) le libre échange a été institué pour la plupart des produits et sera étendu aux autres dans un délai de 5 ans qui expire en 1966, date à laquelle le marché commun Centraméricain fonctionnera pleinement; ii) on a renforcé le développement industriel par la mise en oeuvre d'un accord

^{3/} Le rapport provisoire de cette réunion figure au document E/CN.12/638.

spécial sur les industries d'intégration et l'aide financière de la Banque Centraméricaine d'intégration Economique; iii) les principaux aspects de l'économie agricole et d'autres secteurs fondamentaux de la région feront l'objet d'une meilleure coordination.

Les avantages de l'optique régionale sont apparus de plus en plus clairement dans le cadre du programme d'intégration économique de l'Amérique Centrale. En ce qui concerne l'Association Latinoaméricaine de Libre Commerce (ALALC) plusieurs mesures pratiques ont été adoptées au cours des négociations initiales menées par les pays membres durant le deuxième semestre de 1961 et de nouveaux progrès ont été enregistrés lors de la Deuxième Conférence des parties contractantes, tenue au Mexique pendant le 2ème semestre de 1962. Malgré ces efforts, on a en Amérique Latine l'impression générale qu'il faut prendre des mesures pour accélérer l'intégration régionale. Pendant la Conférence de l'ALALC au Mexique, le Secrétaire exécutif de la CEPAL a mentionné plusieurs des problèmes qui entrent en jeu et a formulé des suggestions afin d'accélérer le mouvement d'intégration.

Le Secrétariat s'est occupé, en plus de son travail d'analyse de l'évolution et des problèmes du commerce extérieur, des moyens d'augmenter les échanges de l'Amérique Latine avec le reste du monde. Ces derniers mois, une attention particulière a été accordée aux relations commerciales de l'Amérique Latine avec les pays européens, spécialement ceux qui font partie de la Communauté économique Européenne. Le Secrétariat a fait à ce sujet des études qui ont récemment permis de définir quelques-uns

/des problèmes

des problèmes et, avec l'aide d'un groupe de Consultants hautement qualifiés, il a formulé des recommandations en vue de leur solution.^{4/}

Parmi les solutions proposées figure la mise au point de nouvelles structures du commerce international, fondées sur l'expansion du commerce des produits industriels et tendant à remplacer l'ancien système de la division internationale du travail entre les pays industrialisés et les pays producteurs de matière première. Il faut d'urgence prendre des mesures en ce sens, sous peine de compromettre, non seulement le taux de développement économique et social des pays latinoaméricains, mais aussi la politique future que devra suivre le marché commun de la région. Cette tâche prend une importance encore plus grande du fait de la décision de l'Assemblée Générale (Résolution 1785 XV) de réunir une Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. Il est évident que les préparatifs en vue de cette Conférence auront une grande influence sur les travaux de la Commission en 1963 et 1964.

En 1962, on a examiné le rôle que peut jouer la Commission pendant la Décennie des Nations Unies pour le Développement (Résolution 1710 (XVI) de l'Assemblée Générale, et, au mois de mars, on a préparé une étude à ce sujet, pour communication au Siège de l'ONU.^{5/} Au mois de novembre, on a formulé quelques suggestions

^{4/} Voir le document E/CN.12/631 (Evolution et tendances récentes des échanges de l'Amérique Latine avec la Communauté économique européenne) et le document E/CN.12/632 (Coordination de la politique commerciale de l'Amérique latine: relations avec la Communauté économique européenne). Ce dernier document a été publié dans le Boletín Económico de América Latina, vol.VII, No2.

^{5/} Se fondant sur cette étude, le Secrétariat a préparé le document dont la Commission est saisie à la présente session.

concernant le programme détaillé d'action par étapes que prévoit la résolution 916 (XXXIV) du Conseil économique et social. En fait, les objectifs et buts fixés pour la Décennie du développement sont depuis longtemps une source de grande préoccupation pour la CEPAL, comme le montre le programme de travail préparé au cours des différentes sessions. Il est vrai toute fois que, dans deux des secteurs choisis - ressources naturelles et logement - le Secrétariat n'a pu faire de grands progrès en raison de la pression exercée par les autres activités. En ce qui concerne les ressources naturelles, les travaux en vue d'une étude pilote ont commencé. Pour ce qui est de l'habitat, le souscomité du logement, de la construction et de la planification du Comité de Coopération économique de l'Amérique centrale a entrepris certaines activités et la CEPAL a pris une part active au cycle d'études latinoaméricain sur les statistiques et programmes du logement, qui s'est tenu en 1962 à Copenhague (Danemark).

En ce qui concerne la décentralisation des programmes, d'assistance technique, un premier pas a été fait pour ce qui est des projets régionaux, et un service de coordination de l'Assistance technique a été créé au Secrétariat. Il reste pourtant beaucoup de problèmes à résoudre si l'on veut accroître la contribution de la CEPAL à ces activités en Amérique latine.

Au cours du deuxième semestre de 1962, les contrats de construction de l'Immeuble des Nations Unies à Santiago ont été signés et les travaux de terrassement ont commencé au début de 1963. Mais, depuis que le projet de construction a été approuvé, les hausses du coût de la vie et d'autres facteurs ont fait que les fonds disponibles ne sont plus suffisants pour construire l'immeuble

/initialement conçu

initialement conçu. On espère obtenir quelque aide grâce aux travaux du Comité spécial que les gouvernements ont institué en vue de coordonner et favoriser le programme de dons pour le nouveau siège de la CEPAL.

Depuis la 8ème session du Comité Plénier, deux numéros du Boletín Económico de América Latina ont été publiés. Le volume VII No. 2, paru en octobre 1962, contient les articles suivants: La creación del Centro de Programación y Proyecciones Económicas de las Naciones Unidas y la técnica de las proyecciones; Hacia la coordinación de la política comercial de América Latina. Las relaciones con la Comunidad Económica Europea; Las fluctuaciones económicas de corto plazo en América Latina durante 1948-59; Informe del Seminario Latinoamericano de Planificación; La Conferencia sobre Educación y Desarrollo Económico y Social en América Latina; y Desarrollo Económico y Educación en América Latina.

Le volume VIII No. 1, publié en mars 1963, contient les articles suivants: La estabilización de la relación de precios del intercambio par Nicholas Kaldor; Estado general y perspectivas del Programa de Integración Económica del Istmo Centroamericano; La planificación en Francia, par François Le Guay; Distribución geográfica de la población de América Latina; La investigación tecnológica en América Latina; Actividades recientes de la Secretaría^{6/} et enfin, une note méthodologique intitulée: Concepto y

6/ On se propose d'inclure régulièrement dans le bulletin une section consacrée à ces activités. Le numéro en question contient des renseignements sur les questions ci-après: a) Groupe d'études sur la classification et la gestion budgétaire; b) Conférence sur la Politique Fiscale; c) Cycle d'Etudes latinoaméricain sur les Statistiques et Programme du logement; d) Rapports entre le développement communautaire et les programmes nationaux de développement; e) problèmes de l'industrie électrique.

métodos de cálculo de la relación de precios del intercambio exterior.

L'aperçu ci-après des travaux de la commission est divisé en trois grandes sections: A. Activités des organes auxiliaires; B. Autres activités; C. Relations avec les institutions spécialisées et autres organisations.

/A. ACTIVITES

A. ACTIVITES DES ORGANISMES SUBSIDIAIRES

Le Comité du Commerce de la CEPAL n'a pas siégé pendant la période considérée ici. On trouvera ci-après un compte rendu des travaux du Comité de Coopération Economique de l'Amérique Centrale et de ses sous-comités.

COMITE DE COOPERATION ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE

De nouveaux progrès ont été enregistrés dans les activités du Comité de Coopération Economique de l'Amérique Centrale en 1962 et au début de 1963, la récente adhésion de la République du Costa Rica au Traité Général et aux autres instruments d'intégration ayant permis d'atteindre le nombre de ratifications nécessaires aux fins de l'intégration. La participation de ce pays, outre qu'elle répond aux vœux de tous les gouvernements d'Amérique centrale, satisfait à l'une des exigences de l'intégration, en ce sens qu'elle assure un marché suffisamment large pour permettre le développement industriel encore à peine amorcé de l'Amérique centrale. Le Marché commun a des moyens d'action très efficaces non seulement pour accélérer l'intégration réelle des économies centraméricaines, mais aussi pour compenser les effets de certains des facteurs qui, ces dernières années, ont influé défavorablement sur la situation économique.

Le libre échange ouvre maintenant la voie à l'expansion de l'activité productive. En outre, il y a un tarif commun établi sur la base de la situation existant effectivement en Amérique

/Centrale et

contrôle et en vue du développement. Il y a également des institutions centraméricaines de financement, de technologie industrielle et même de formation administrative; et le Conseil d'administration et le Secrétariat Permanent du Traité Général assurent une base solide pour le bon fonctionnement du marché commun et le progrès vers l'intégration. Parmi les facteurs favorables, il faut mentionner la décision des gouvernements de l'Amérique Centrale de planifier le développement de leurs pays de façon méthodique et sur une base régionale, les perspectives d'un plan immédiat d'investissement public intensif et l'existence de sources de financement extérieur autres que celles qui sont déjà disponibles. En gros, on peut donc considérer comme terminée l'étape de l'établissement des accords et du cadre général de l'intégration. Le libre échange total a maintenant été décidé pour la plupart des produits et, pour les autres, on a déjà arrêté les caractéristiques, délais et degrés de libéralisation à prévoir. Le marché est ainsi doté d'un automatisme qui rend inutiles d'autres négociations ou d'accords de caractère général. L'intégration économique n'est pas seulement complète du point de vue géographique et institutionnel; elle en est déjà au stade opérationnel. Pourtant, ces résultats ne représentent pas à proprement parler une fin, et constituent plutôt un nouveau point de départ.

Les progrès qui peuvent être accomplis au moyen de l'intégration sont d'ordre général et impliquent une transformation des systèmes économiques existants; ils ne peuvent être pleinement réalisés s'il y a cristallisation des formes nationales de production. L'intégration économique, telle qu'elle a été conçue par

/les gouvernements

les gouvernements de l'Amérique Centrale, n'est pas un moyen d'améliorer cinq systèmes nationaux impliquant un faible niveau de développement, ni une possibilité marginale de permettre à ces systèmes, tout en conservant leurs propres caractéristiques, d'atténuer les effets de certains des facteurs anti-économiques inhérents à leur structure. L'essence même de l'intégration est la fusion progressive de ces économies nationales en un tout qui constituerait en pratique un système économique de portée régionale.

L'intégration effective de systèmes économiques pose en soi des problèmes qui n'existent pas à l'échelon du pays. Les objectifs de l'intégration existent parallèlement aux objectifs nationaux. Pendant la prochaine étape du programme, il s'établira une base commune de plus en plus large entre les deux types d'objectifs, spécialement dans les principaux secteurs économiques, et l'on s'attachera de plus en plus à ce que les différentes institutions économiques nationales mènent leurs activités en regard aux perspectives supplémentaires qu'offre le marché commun.

La phase opérationnelle du programme, maintenant atteinte, représente de par sa nature même, la période d'essai de l'intégration. L'action régionale des organismes nationaux servira à consolider et développer la base d'intérêt commun sur laquelle repose tout le programme grâce aux avantages en résultant pour les différents pays membres. Il ne s'agit pas là, semble-t-il, d'une question d'égalité arithmétique des bénéfices. A long terme la base d'intérêt commun dépendra plus de la mesure dans laquelle l'intégration économique sera capable d'accélérer le processus de croissance, que de tout autre type d'ajustement.

/Pour intégrer

Pour intégrer les économies des pays d'Amérique centrale en un système de portée vraiment régionale, les gouvernements qui font partie du Comité de Coopération Economique de l'Amérique centrale ont poursuivi les travaux exposés dans le rapport de la 8ème session (San Salvador, janvier 1963), adoptant des décisions relatives à une union douanière, aux liens économiques avec d'autres pays ou groupes de pays, au développement industriel et agricole, aux transports et à d'autres questions; ces décisions sont incorporées dans des résolutions et analysées dans le présent chapitre.

La situation générale et les perspectives du Programme d'intégration économique de l'Amérique centrale font l'objet d'une étude présentée à la 10ème session de la CEPAL. ^{7/} Indépendamment du travail effectué par le Secrétariat en rapport direct avec ce programme, le bureau de la CEPAL au Mexique a fait les analyses préliminaires en vue d'une étude conjointe du développement économique de l'Amérique centrale et de Panama. On a également poursuivi les études sur le développement économique du Nicaragua et du Guatemala, en collaboration avec des groupes de travail existant dans ces pays.

^{7/} Voir E/CN.12/666; E/CN.12/CCE/265. Ce rapport a été publié sous forme d'article dans le Boletín económico de América Latina Vol. VIII, n° 1.

Comité de Coopération Economique de l'Amérique CentraleTroisième réunion extraordinaire: 23 - 31 juillet 1962Président: M. Raúl Hess Estrada
(Costa Rica)Rapporteur: M. Jorge Bueso Arias
(Honduras)

A la troisième réunion extraordinaire du Comité, qui s'est tenue à San José (Costa Rica), du 23 au 31 juillet 1962, le Costa Rica a adhéré au Traité Général d'Intégration Economique de l'Amérique centrale, au Protocole de Managua sur l'alignement des droits d'importation, et à l'Accord portant création de la Banque centraméricaine d'intégration économique. Le Costa Rica est ainsi entré dans le marché commun et le nombre de participants nécessaire a été atteint. Seule restait à régler la question de la liste des produits qui, pendant la période de transition, ne bénéficieraient pas du régime de libre échange entre le Costa Rica et les autres pays membres.

Les cinq Gouvernements Membres ont signé un nouveau Protocole à la Convention Centraméricaine sur l'alignement des droits à l'importation, aux termes duquel étaient adoptés des taux uniformes pour 603 rubriques du tarif douanier, qui avaient déjà fait l'objet de négociations à trois sessions du Sous-comité du Commerce de l'Amérique centrale. Avec ce Protocole, l'alignement des droits de douane était étendu à 95 pour cent des articles compris dans la Nomenclature douanière type de l'Amérique centrale (NAUCA), ce qui laissait seulement 63 articles pour compléter le tarif commun à l'importation.

Les Gouvernements Membres du Comité ont également signé à

/cette session

cette session l'accord sur les Stimulants fiscaux pour le Développement Industriel. Le projet d'accord avait été mis au point par un groupe de Travail spécial, créé en vertu de la résolution 85 (CCE), au cours des trois réunions qui se sont tenues en 1961 et 1962. L'accord vise exclusivement les industries manufacturières; il contient des dispositions type en matière d'exemptions et de classification des industries et stipule que la détermination et la classification de ces dernières devra se faire sur une base entièrement centraméricaine, au plus tard à la fin de la 7^{ème}. année qui suivra l'entrée en vigueur. Les principaux objectifs de cet accord sont a) le développement de branches industrielles productrices de biens intermédiaires, matières premières et biens de capital et b) la création en Amérique Centrale d'industries manufacturières qui utiliseront en grande proportion les ressources humaines et naturelles locales. Quant aux industries de montage, l'accord dispose que les gouvernements signeront dans un délai maximum d'un an, un protocole supplémentaire établissant le système de stimulants fiscaux qui leur sera appliqué, ainsi que les modalités de l'échange des biens assemblés dans le cadre du marché commun d'Amérique Centrale. ^{8/}

Quatrième réunion extraordinaire: 15 et 16 novembre 1962

Président: M. Georges Bueso Arias
(Honduras)

Rapporteur: M. Salvador Jauregui
(El Salvador)

^{8/} Pour le rapport de la réunion, voir E/CN.12/657;
E/CN.12/CCE/258/Rev.1.

La Quatrième réunion extraordinaire du Comité a eu lieu à Tegucigalpa, (Honduras) les 15 et 16 novembre 1962; l'objectif principal était d'examiner et signer le Protocole au Traité Général d'Intégration Economique de l'Amérique Centrale qui contient la liste des marchandises soumises aux régimes transitoires d'exception au libre échange entre le Costa Rica et les autres Gouvernements parties du Traité. Cette liste avait fait l'objet de négociations au cours de deux réunions de fonctionnaires gouvernementaux organisées aux mois de septembre et octobre 1962.

Ainsi le marché commun de l'Amérique Centrale est-il pratiquement un fait accompli, englobant plus de 90 pour cent des produits des pays contractants. La "dernière touche" devrait y être mise en juin 1966, terme de la période de 5 ans prévue par le Traité Général avec l'élimination des régimes transitoires d'exception au libre échange qui subsistent encore.

Au cours de cette réunion, le Comité a souligné la nécessité de stimuler les études et activités du programme d'intégration en matière fiscale. Le Secrétariat de la CEPAL a donc été invité à poursuivre les travaux entrepris dans ce domaine, conformément aux résolutions antérieures du Comité, et à s'assurer l'Assistance Technique de l'organisation des Nations Unies pour mener à bien, en tant que projet du programme d'intégration, une étude systématique des problèmes fiscaux qui peuvent se poser en rapport avec le développement accéléré de l'Amérique Centrale, le bon fonctionnement du marché commun et la création future d'une union douanière centraméricaine. 9/

9/ Pour le rapport de cette réunion, voir E/CN.12/658;
E/CN.12/CCE/262/Rev.1.

Huitième Session: 21 - 29 janvier 1963
Président: M. Salvador Jauregui (Salvador)
Rapporteur: M. Jules Prado García Salas
(Guatemala)

Le Comité a tenu sa huitième session à San Salvador (El Salvador) du 21 au 29 janvier 1963. C'était la première fois que les pays de l'Amérique Centrale se réunissaient en tant que membres du marché commun, alors que la structure juridique de ce marché, le libre échange et l'alignement des tarifs douaniers étaient presque entièrement établis.

Au cours de cette réunion, le Comité s'est concentré sur l'étude et la discussion du Premier Protocole à la Convention sur le Régime des industries d'intégration centraméricaine et sur la formulation de principes directeurs pour le programme d'activités à mettre au point au stade ultérieur de l'intégration économique de la région. Un projet de protocole à la convention sur les industries d'intégration avait été préparé au cours de la réunion du groupe de travail spécial sur le développement industriel, tenue à Managua au mois de décembre 1961, puis revu et techniquement mis au point lors de deux réunions du Conseil d'Administration du Traité Général, tenues en décembre 1962 et janvier 1963. Comme suite aux négociations menées pendant la 8ème session du Comité, les 5 gouvernements membres ont signé, le 29 janvier 1963, le Protocole de la Convention sur le Régime des industries d'intégration, qui précise les premières usines à implanter dans le cadre de cet accord.

Le Protocole prévoit la capacité minimum des usines et leur emplacement ainsi que les facteurs prix et approvisionnement

/et les

et les autres conditions qui régiront leur installation et leurs opérations. Il établit également un mécanisme complémentaire de développement industriel à l'intérieur du marché commun, prévoyant des droits uniformes pour l'importation de produits correspondant aux branches industrielles qui intéressent l'Amérique centrale. L'application de ces tarifs commencera dès qu'il y aura production des articles correspondant en quantité suffisante pour couvrir 50 pour cent au moins des besoins du marché régional.

Lorsqu'il a examiné la question de l'orientation à donner au programme dans l'avenir, le Comité a fait remarquer que la signature des derniers traités et accords centraméricains marquait la fin de l'étape d'élaboration des instruments de l'intégration économique. Pendant la phase suivante, la formation d'une union douanière, la détermination de l'orientation économique de l'Amérique centrale vis-à-vis du reste du monde et la création d'une base de capacité productive pour le marché commun, seraient donc les principaux objectifs des 5 gouvernements dans le cadre des efforts déployés pour établir un système unique de portée régionale.

Les rapports des 3ème et 4ème réunions extraordinaires du Comité sus-mentionné, rendent compte des délibérations et des décisions prises. Le rapport de la 8ème session ^{10/} traite des activités du Comité entre le 14 décembre 1960 et le 29 janvier 1963, et contient un compte rendu des travaux en cours ou envisagés à bref délai en exécution des résolutions.

^{10/} Voir E/CN.12/672; E/CN.12/CCE/303/Rev.1.

Il convient de mentionner notamment les travaux ci-après:

a) Etudes et travaux préparatoires pour l'établissement d'une union douanière centraméricaine et adoption du Code Douanier et de la législation tarifaire uniforme.

b) Mise au point d'une politique commerciale commune en ce qui concerne les pays tiers ou d'autres groupements économiques, tels que l'Association latinoaméricaine de Libre échange (ALALC).

c) Elaboration d'un vaste programme de recherches fondamentales concernant le secteur des industries manufacturières (essentiellement, détermination et évaluation de nouvelles possibilités industrielles à l'intérieur du marché commun, étude et utilisation des ressources naturelles de la région, détermination des besoins en main d'oeuvre qualifiée, spécialisation et localisation de l'activité productive dans ce secteur).

d) Etude systématique des problèmes fiscaux qui peuvent se poser en rapport avec le développement accéléré de l'Amérique Centrale et le bon fonctionnement du marché commun, en vue de la formulation éventuelle d'une politique centraméricaine dans ce domaine.

e) Travaux destinés à favoriser les activités de la Mission Mixte de Programmation de l'Amérique Centrale concernant l'établissement de plans et programmes, ainsi que la fixation d'objectifs au niveau régional en tant que base de la coordination de programmes nationaux de développement compatibles avec les objectifs et buts du programme d'intégration.

/f) Formulation,

f) Formulation, en ce qui concerne le développement de l'infrastructure régionale, plus particulièrement les secteurs des transports et de l'énergie, des politiques indispensables au développement du programme d'intégration.

g) Continuation des recherches sur le coût et le rendement de la main d'œuvre, la distribution du revenu, et premiers travaux intéressant l'étude des problèmes des zones moins développées de la région de l'Amérique centrale, ainsi que des moyens les plus efficaces d'assurer l'intégration de ces régions avec le reste du système économique.

Sous-Comité du Commerce de l'Amérique centrale

Deuxième session: 22 janvier - 3 février 1962

Président: M. Alexander Vasquez (Salvador)

Rapporteur: M. Guillaume Noriega Morales (Guatemala)

Au cours de sa douzième réunion, tenue à San Salvador (Salvador) du 22 janvier au 3 février 1962, le sous-comité du Commerce de l'Amérique Centrale a pratiquement terminé les négociations concernant la formulation d'un tarif uniforme pour l'Amérique Centrale. Les droits communs arrêtés, de même que ceux qui avaient fait l'objet de négociations aux dixième et onzième sessions du Comité, ont ensuite été incorporés dans le projet de Protocole à la Convention sur l'alignement des droits à l'importation. Le Protocole a été signé au cours de la troisième séance extraordinaire du Comité de Coopération Economique de l'Amérique Centrale, comme indiqué plus haut.

/Sous-comité

Sous-comité de Coordination statistique de l'Amérique centrale

Cinquième Session: 14 - 22 février 1963
Président: M. J. Trinidad Fiallos (Honduras)
Rapporteur: M. Rodrigo Bolaños S. (Costa Rica)

A sa cinquième session, qui s'est tenue à Tegucigalpa (Honduras) du 14 au 22 février, le Sous-comité a procédé à une évaluation des besoins statistiques qu'implique le programme d'intégration économique de l'Amérique centrale ainsi que des plans nationaux de développement, et il a formulé un programme concret d'activités à mettre en oeuvre en vue de développer et de coordonner à l'avenir les services nationaux de statistiques. Ses recommandations portant essentiellement sur les points suivants: préparation d'un inventaire des séries statistiques existantes ainsi que de ressources disponibles; établissement et amélioration des indices du commerce extérieur et de la production industrielle sur des bases uniformes et selon des méthodes propres à en assurer la comparabilité; organisation d'études sur la production agricole, et notamment sur les prévisions concernant les récoltes; accélération des programmes de recensement et mise au point des statistiques démographiques nécessaires aux organismes économiques et sociaux.

Autres réunions des organes subsidiaires du Comité de Coopération économique de l'Amérique centrale

Pendant la période considérée un certain nombre d'organes se sont réunis dans le cadre du Programme d'intégration économique de l'Amérique centrale, et certains d'entre eux ont fait le

/travail de

travail de base qui a conduit aux décisions adoptées par le Comité à ses troisième et quatrième réunions extraordinaires ainsi qu'à sa huitième session. Se sont réunis les organes suivants:

Groupe de Travail spécial pour l'alignement
des mesures fiscales destinées à stimuler
le développement industriel

Troisième session: México, 26 mars - 3 avril 1962

Comité de coopération économique de l'Amérique centrale

Réunion préparatoire de la troisième session extraordinaire:
San José (Costa Rica), 16 - 21 juillet 1962.

Première et deuxième réunions de fonctionnaires gouvernementaux
aux fins d'arrêter le détail des arrangements concernant
l'incorporation du Costa Rica dans le marché commun
de l'Amérique centrale

San José (Costa Rica) 6 - 24 Septembre 1962

Mexico (Mexique))8 - 12 octobre 1962

D'autres réunions ont également été organisées afin d'examiner les différents aspects du programme d'intégration:

Groupe de travail CEPAL/BCIE/FAO/SIECA pour l'étude
de l'approvisionnement en céréales pour l'Amérique
centrale et de Panama

Première session: Mexique 21 - 23 mai 1962

Groupe de travail CEPAL/BCIE/SIECA

sur le réseau routier de l'Amérique centrale

Première session: Mexico (Mexique) 13 - 21 juin 1962

/Groupe de

Groupe de Travail sur la Coordination modulaire en
ce qui concerne le logement en Amérique Centrale

Première session: San Salvador (Salvador) 15 - 23 août 1962

Président: M. Mario Piche (Salvador)

Rapporteur: M. Julio Mora (Panama)

Au cours de cette réunion, le groupe a examiné les aspects techniques de l'introduction du système de coordination modulaire dans la construction de logements à bon marché en Amérique Centrale et dans la production de matériaux de construction. On est arrivé à un accord sur le module de base et sur les dimensions des matériaux de construction utilisés dans le domaine de l'habitation. On a recommandé l'exécution d'un projet pilote prévoyant la construction de 50 habitations afin de montrer les avantages du système.

Ont assisté à cette réunion des experts des pays de l'Amérique Centrale, du Canada, des Etats Unis, du Royaume Uni et de la Suède, de même que des techniciens de l'OEA et de la BID et des représentants des diverses organisations internationales centraméricaines. La DOAT et la Direction des Affaires Sociales des Nations Unies étaient également représentées.

/B. AUTRES

B. AUTRES ACTIVITES

Le présent chapitre traite des activités du Secrétariat qui n'ont pas de rapport direct avec le travail des organismes subsidiaires de la Commission. Etant donné l'importance particulière au cours de 1962 et au début de 1963 des nombreux cycles d'études et réunions organisés par le Secrétariat ou conjointement avec d'autres organisations, on a estimé utile de leur consacrer un chapitre distinct. En dehors des réunions déjà mentionnées, le Secrétariat a participé à des réunions organisées par d'autres organismes; les chapitres intéressant les différentes divisions contiennent des détails à ce sujet.

REUNIONS ET CYCLES D'ETUDES

Conférence sur l'Education et le Développement Economique et Social en Amérique Latine Santiago (Chili), 5-19 mars 1962.

Cette conférence a été organisée sous les auspices de l'UNESCO, de la CEPAL, de la Direction des Affaires Sociales de l'ONU et de l'OEA, avec la coopération de l'OIT et de la FAO. Il s'agissait d'une réunion au niveau des experts, mais les ministres de l'Education de plusieurs pays d'Amérique Latine y ont également pris part. On comptait au total 309 participants et 193 observateurs.

Le Secrétariat de la CEPAL a préparé plusieurs documents pour la Conférence: un traitant du développement économique et de l'éducation et attachant une attention toute particulière aux taux comparés de croissance économique; un autre contenant des considérations sociologiques sur le développement économique de l'Amérique Latine - présenté par accord spécial avec l'UNESCO attendu qu'il avait été préparé conformément aux recommandations

/du Groupe

du Groupe de Travail sur les aspects sociaux du développement (Mexique, décembre 1960),- 11/ et un autre encore traitant des divers aspects de l'Education en relation avec les besoins de main d'oeuvre.

La CEPAL a joué un rôle important dans les délibérations du Comité chargé d'étudier l'intégration de la planification de l'enseignement avec la planification économique et sociale. Le rapport de ce Comité et les recommandations qu'il contient présentent un grand intérêt pour ceux qui s'occupent de la planification économique et sociale. Il faut signaler notamment la recommandation selon laquelle les gouvernements sont invités à entreprendre d'urgence la planification de l'enseignement, aspect essentiel de la planification du développement économique et social; des suggestions sont d'ailleurs formulées quant aux moyens de mettre cette recommandation en oeuvre. Une autre recommandation traite de l'usage rationnel des ressources disponibles, tant financières qu'humaines. On fait également ressortir la nécessité de systématiser et définir les emplois et spécialités professionnelles par niveau d'éducation. 12/

Groupe de Travail interinstitution sur la main d'oeuvre qualifiée en Amérique Latine - cinquième réunion, Siège de la CEPAL, Santiago, 22-28 mars 1962.

Des représentants des Secrétariats de l'OIT, de l'UNESCO, de la FAO, de l'OEA, du CIME (Comité Intergouvernemental pour les migrations européennes) et de la CEPAL ont pris part à ces

11/ Le rapport de ces réunions a été publié dans le vol. VI, No.1 du Boletín Económico de América latina, Santiago du Chili, mai 1961, vol. VI, No.1.

12/ Le rapport de la Conférence figure au document E/CN.12/639, qui est présenté à la dixième session.

réunions. Le principal objectif du Groupe de Travail est de coordonner les travaux exécutés par ces organisations en ce qui concerne la main d'oeuvre spécialisée de l'Amérique Latine. La cinquième réunion a été précédée d'une réunion préparatoire, dont il a été rendu compte dans le dernier rapport annuel de la CEPAL.^{13/} Le Secrétariat a préparé des documents de travail traitant de l'analyse de la structure de la main d'oeuvre et des besoins en matière d'éducation, de la collaboration de la CEPAL au programme de recherches sur les ressources humaines au Chili, des travaux des groupes consultatifs, ainsi que des notes méthodologiques pour l'analyse et la planification des besoins en main d'oeuvre.^{14/}

Réunion d'experts en matière de politique commerciale. Siège de la CEPAL, Santiago, 23-27 juillet 1962.

Cette réunion et la Conférence de la table ronde dont il est question plus loin ont été convoquées conformément aux directives contenues dans plusieurs résolutions [3 (I), 6 (II) et 14 (III)] du Comité du Commerce et financées par la DOAT. Le Secrétariat

^{13/} Voir E/3581/Rev.1; E/CN.12/AC.50/11/Rev.1 paragraphes 96 à 102

^{14/} Voir E/CN.12/627 et le mémoire explicatif préparé par le Secrétariat de la CEPAL (E/CN.12/626).

/a invité

a invité 4 experts hautement compétents ^{15/} à se réunir à titre personnel pour examiner l'évolution récente de la politique commerciale en Europe et les bases des relations économiques et commerciales entre l'Amérique Latine et les pays européens en égard aux situations créées par l'établissement d'entités économiques telle que la Communauté Economique Européenne; on a dégagé certaines conclusions quant aux mesures à prendre dans l'avenir.

Le Secrétariat a également préparé pour cette réunion un document qui analyse les résultats des premières négociations pour la libéralisation des échanges menées par les pays de l'ALALC au cours des cinq derniers mois de 1961. Ce document contenait une série d'idées et suggestions destinées à élargir les bases des futures négociations. ^{16/}

Le Secrétariat a également préparé pour cette réunion un recueil destiné à donner aux gouvernements des informations à jour sur les principaux changements récemment intervenus en application du Traité de Rome, l'association des signataires avec des pays d'Afrique et l'incorporation éventuelle du Royaume-Uni, autant de questions qui revêtent une grande

^{15/} MM Pedro Daza, Sous Secrétaire aux Relations Extérieures du Chili, José Garrido Torres, Directeur du Conseil Economique Régional du Brésil, Adalberto Krieger Vasena, ancien Ministre des Finances de l'Argentine et Julio A. Lacarte Muró, Ambassadeur d'Uruguay au près de la République Fédérale d'Allemagne et représentant de son pays au GATT.

^{16/} Ce document a maintenant été mis à jour et rend compte de la seconde série de négociations. La nouvelle étude est présentée à la dixième session et il en est question plus loin dans le présent rapport.

importance pour l'avenir du commerce entre l'Amérique latine et l'Europe.^{17/}

Conférence de la Table Ronde sur la politique commerciale.
Siège de la CEPAL, Santiago, 30 juillet - 7 août 1962.

Après la dernière réunion sus-mentionnée, le Secrétariat a organisé une Conférence de la table ronde sur la politique commerciale, à laquelle ont assisté les représentants des gouvernements auprès de l'organe exécutif de l'ALALC ainsi que les 4 experts dont il est question plus haut. On a examiné les conclusions du groupe d'experts et l'on a préparé un rapport exposant la situation actuelle de l'Amérique latine et suggérant des principes directeurs et modes d'action en vue d'arrêter une politique commerciale commune en Amérique latine. D'après ce rapport, la solution réside dans la création de nouvelles structures de commerce international, fondées sur l'expansion du commerce des produits industriels qui, sans porter atteinte aux courants commerciaux traditionnels, remplaceront le système périmé de la division internationale du travail entre pays industrialisés et pays de production primaire.^{18/}

Le niveau des débats a été élevé et l'on estime que les conclusions dégagées seront utiles aux gouvernements.

^{17/} Pour des renseignements sur les résultats de ce travail, voir E/CN.12/631.

^{18/} Voir E/CN.12/632 ou le Boletín económico de América Latina, Vol. VII, No. 2.

Groupe d'Etudes sur les problèmes de Classification et d'Administration Budgétaires en Amérique du Sud. Siège de la CEPAL, Santiago, 3 - 14 décembre 1962.

Ce groupe d'études a été organisé sous les auspices de la CEPAL, de la DOAT, de la Division de l'Administration Publique et du Service des études Fiscales et Financières du Département des Affaires Economiques et sociales de l'ONU, avec la collaboration active de l'Institut latinoaméricain de planification économique et sociale. Des experts de dix pays de l'Amérique du Sud, de la Guyane Britannique et du Surinam y ont pris part.

Les documents présentés et les débats ont clairement montré que, s'il reste encore beaucoup à faire, on a déjà réalisé de grands progrès depuis le 1er Cycle d'Etudes (1959) en ce qui concerne la reclassification économique et fonctionnelle des budgets de l'Amérique latine et l'introduction de techniques pour l'établissement de budgets-programmes et budgets-réalisations. Etant donné l'importance que l'on attache actuellement à la planification du développement économique et social des pays de la région, on a jugé indispensable de coordonner le travail de programmation avec l'établissement de prévisions budgétaires, et d'introduire des procédures adéquates d'exécution et de contrôle. On a insisté sur la nécessité d'étayer ces activités sur un apport constant de renseignements statistiques convenablement organisés et tenus à jour, afin que le budget national puisse servir d'instrument efficace pour l'exécution des plans de développement. Tant le Manuel de classification fonctionnelle des opérations de l'Etat que pour l'établissement de budgets-programmes et budgets-réalisations ont été jugés très utiles

/aux autorités

aux autorités budgétaires, étant entendu que les règles devaient être appliquées compte tenu des circonstances particulières de chaque pays.

On a instamment prié le Secrétariat de créer un groupe d'experts en matière de planification, de préparation du budget, de comptabilité économique et nationale, de systèmes d'administration et d'information, afin d'étudier les problèmes pratiques que pose la mise en place d'un système intégré de planification. L'étude effectuée serait présentée au cours d'une réunion organisée sous les auspices de l'ONU.

L'exécution des plans de développement exige une assistance technique accrue, surtout en ce qui concerne la comptabilité nationale et le travail des experts serait plus efficace si la durée de leur coopération avec les administrations nationales était plus longue. Par ailleurs, il faut s'attacher en priorité à assurer une meilleure formation en organisant des cours spéciaux à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux qui se spécialisent dans les techniques budgétaires et la comptabilité publique.^{19/}

Cycle d'Etudes Latinoaméricain sur les Statistiques et Programmes en matière d'habitation. Copenhague, 2 - 22 septembre, Stockholm, 23 - 25 septembre 1962.

Ce cycle d'études était organisé sous les auspices de l'ONU et du Gouvernement danois, avec la participation de plusieurs organismes des Nations Unies: Bureau de Statistiques, Direction

^{19/} Le rapport du groupe d'études (ST/TAO/Ser.C.58, E/CN.12/634/Rev.1) est présenté à la dixième session.

des Affaires Sociales, Service de l'habitation, de la Construction et de la Planification, Direction des Opérations de l'Assistance Technique, Commission Economique pour l'Europe et Commission Economique pour l'Amérique latine et avec la collaboration du Département des Affaires Sociales de l'Organisation des Etats Américains (OEA), du Centre Interaméricain du Logement et de la Planification (CINVA) et du Centre démographique latinoaméricain (CELADE).

M. Einer Engberg, du Ministère du Logement du Danemark dirigeait les travaux; la CEPAL a fourni les services d'un co-directeur et assumé l'entière responsabilité de l'organisation de la réunion, y compris la coordination de la documentation, sa traduction et sa publication. Il y eut 31 participants originaires de 16 pays, qui étaient essentiellement des personnes attachées aux services centraux de statistique, organismes de logement et bureaux de planification.

Cette réunion fait partie d'une série de cycles d'études sur ce sujet et visait à répondre aux besoins de l'Amérique latine, où les conditions de logement non seulement sont très mauvaise pour de vastes secteurs de la population, mais encore ont manifestement empiré dans plusieurs pays au cours de la période 1950-1960. Les résultats préliminaires des recensements de 1960 dans 4 pays ont confirmé partiellement cette tendance, d'où la nécessité de prendre d'urgence des décisions de politique fondées sur de meilleurs renseignements statistiques et sur des méthodes sûres pour l'estimation des besoins et des ressources.

/Le cycle

Le cycle d'études devait offrir l'occasion d'examiner ces méthodes et la possibilité d'obtenir les statistiques indispensables à une bonne évaluation des mesures propres à résoudre la crise du logement.

Il a été recommandé d'établir un échange régulier de données d'expérience entre les experts et statisticiens en matière de logement des différents pays de l'Amérique latine. A ce propos, on a jugé que l'expérience acquise par le sous comité du logement, de la Construction et de la Planification du Comité de Cooperation de l'Amérique Centrale et par le Comité du Logement de la CEE constituait un précédent des plus utiles pour développer le système régional de l'amélioration des conditions de logement en Amérique Latine.

On a reconnu la nécessité de former du personnel dans les domaines généraux de la programmation en matière de logement et des statistiques du logement et surtout dans ceux de la planification physique et des méthodes d'exploitation des données.^{20/}

Réunion des Experts sur les Statistiques et la Technologie de l'électricité. CEPAL, Santiago, 24 - 29 septembre 1962.

Cette réunion a été organisée sous les auspices de la CEPAL et de la DOAT. Y ont participé huit experts originaires d'Argentine, du Costa Rica, du Chili, et de l'Equateur. L'Entreprise National d'Electricité, S.A. (ENDESA) du Chili, a désigné

^{20/} Le rapport du cycle d'études figure au document E/CN.12/647 /deux observateurs.

deux observateurs. Les services de la CEPAL s'occupant de l'énergie et des ressources hydrauliques ont été chargés d'organiser la réunion avec l'aide de la Division de Statistique. On a approuvé un glossaire terminologique et des modèles de tableaux statistiques à l'échelon national et à l'échelon des entreprises, avec la définition des termes employés dans ces tableaux. Pour la préparation du glossaire, le Secrétariat a consulté l'Union Internationale de Producteurs et distributeurs d'Energie Electrique (UNIPED), la Conférence mondiale de l'Energie, la Commission Electrotechnique Internationale, la Fédération Internationale des Producteurs Autoconsommateurs Industriels d'électricité, (FIPACE), l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, la Commission Fédérale de l'Energie des Etats Unis, l'Institut Electrique Edison et l'Electricité de France, et tenu compte dans la mesure du possible de leurs publications en la matière. Au cours de la session il a été recommandé de communiquer le glossaire et les tableaux à tous les gouvernements membres de la CEPAL, et aux universités, associations professionnelles, chambres nationales de l'industrie électrique, instituts de normalisation, entreprises et les organismes régulateurs de l'Etat. On a suggéré leur diffusion au moyen de la revue recommandée par le cycle d'études latinoaméricain sur l'Energie Electrique qui s'est tenu à Mexico en juillet-août 1961. 21/

21/ Voir le rapport de la réunion des experts sur les statistiques et la terminologie électriques, contenant le glossaire terminologique et les modèles de tableaux approuvés. (E/CN.12/637). En ce qui concerne la revue, voir le chapitre consacré au Programme relatif à l'énergie et aux ressources hydrauliques.

Réunion Technique sur le rendement et la formation du Personnel de Direction. Santiago, 19 - 25 octobre 1962.

Cette réunion a été convoquée par l'OIT et la CEPAL. Y ont pris part 18 experts de 10 pays d'Amérique latine, 2 experts européens et un expert de l'OIT.

Cycle d'Etudes sur la recherche Sociale et les problèmes de la vie rurale en Amérique centrale. - Mexico, 17 - 27 octobre 1962.

Ce cycle d'études, organisé sous les auspices de l'UNESCO, de la CEPAL et du gouvernement mexicain, englobait les pays de l'Amérique centrale, le Mexique, les Antilles et le Panama.

Conférence sur la Politique Fiscale - Siège de la CEPAL. Santiago, 5 - 14 décembre 1962.

Cette conférence a été organisée dans le cadre du Programme OEA/BID/CEPAL sur la fiscalité. Y ont participé 44 experts, 3 invités spéciaux et 25 observateurs. Certaines conclusions importantes ont été dégagées et sont résumées au début du rapport.^{22/} Quelques-unes des plus importantes sont brièvement exposées ci-après.

On a insisté sur la nécessité d'intégrer les plans concernant la politique fiscale aux plans généraux de développement. On a admis qu'il y avait en Amérique latine une capacité fiscale non utilisée - essentiellement parmi les groupes à revenu élevé - et qu'il fallait trouver les moyens de puiser à cette source.

^{22/} Voir E/CN.12/638, pp 12 à 23. Le Boletín Económico de América latina, Vol.VIII No. 1, contient également une partie du rapport provisoire de la Conférence.

/Il est

Il est urgent d'augmenter et de réorganiser les dépenses publiques en faisant une place de premier plan aux investissements visant à renforcer l'infrastructure ou destinés à la Santé et à l'Éducation. Il faut organiser un système fiscal solide, fondé sur les principaux impôts indiqués dans le rapport, et la politique fiscale doit avoir un caractère progressif. Enfin, on doit améliorer l'administration des impôts afin d'éviter l'évasion fiscale que l'on enregistre en Amérique latine surtout parmi les groupes à revenus élevés.

La Conférence avait pour objectif principal de permettre une discussion générale des questions fondamentales afin de guider les pays dans leurs efforts pour modifier et perfectionner leur système fiscal et augmenter ainsi les recettes fiscales en vue d'un développement économique plus rapide. Pour chacun des points de l'ordre du jour, des documents de base ont été préparés par des spécialistes renommés et deux experts de l'Amérique latine ont été invités à commenter chaque document. Les questions suivantes ont été traitées: la politique fiscale dans le développement économique de l'Amérique latine; la capacité fiscale des économies en voie de développement; questions de politique fiscale; le rôle des impôts dans le développement économique; les aspects d'une réforme fiscale pour Amérique latine; dépenses publiques et développement économique; l'impôt sur le revenu personnel en Amérique latine; l'impôt sur le capital, les successions et les donations; l'impôt sur le revenu des Sociétés en Amérique latine; les impôts sur la production et la consommation et le développement économique; réforme des impôts agricoles pour encourager le développement économique en Amérique latine; problèmes fiscaux en rapport avec un marché commun.

/Réunion d'experts

Réunion d'experts sur les Tarifs de l'Electricité en Amérique latine. - Siège de la CEPAL, Santiago, 10 - 21 décembre 1962

Cette réunion a été organisée sous les auspices du Secrétariat de la CEPAL et de la IOAT, conformément aux recommandations du cycle d'études latinoaméricain sur l'Energie Electrique.

(Mexico Juillet-Août, 1961). Ont pris part à la réunion 10 experts venus d'Argentine, du Costa Rica, du Chili, de la France, du Pérou et de l'Uruguay et 5 observateurs envoyés par des organismes et entreprises d'électricité du Chili. On a préparé, pour la réunion, 5 documents spéciaux. Des conclusions importantes ont été dégagées quant aux normes qui doivent régir les tarifs, le financement des projets d'expansion, les méthodes pour récupérer le capital investi, les frais d'exploitation, les subsides, les stimulants pour améliorer le rendement, l'autonomie fonctionnelle des entreprises électriques de l'Etat, etc. De plus, on a recommandé la création de deux groupes de travail, qui seraient chargés d'étudier les normes à suivre pour fixer les coûts par consommateur dans un réseau intégré et la mise au point d'un système de comptabilité uniforme qui faciliterait les comparaisons statistiques. ^{23/}

Cycle d'études sur la Programmation Industrielle - São Paulo, 4 - 16 mars, 1963

Ce cycle d'études a été organisé en tant que projet régional d'assistance technique par la Division du Développement Industriel

^{23/} Le texte du rapport de la réunion figure au document E/CN.12/640 et Add. 1

de la CEPAL, le Centre de Développement Industriel de l'ONU et la DOAT, avec la coopération des groupes de dirigeants de l'industrie brésilienne (GEIIA, GEIMAPE, GEIMET, GEIN), de la Confédération Nationale de l'industrie et de la Fédération des Industries de l'Etat de São Paulo.

Le cycle d'études qui s'est attaché à la programmation du développement industriel à l'échelon national et sectoriel, groupait d'éminents experts d'Amérique latine et du reste du monde; les experts d'autres régions peuvent en effet apporter une importante contribution en mettant l'expérience des pays plus industrialisés à la portée des experts de l'Amérique latine. On pense que ce cycle d'études aura, en ce qui concerne les aspects généraux de la programmation industrielle, des répercussions analogues aux celles des réunions antérieures intéressant le fer et l'acier (Bogotá, 1952 et São Paulo, 1956), le papier et la cellulose (Buenos Aires, 1954) qui ont été organisées conjointement par la CEPAL et la DOAT. ^{24/}

24/ Un résumé des conclusions du cycle d'études - en cours au moment de la rédaction du présent rapport provisoire - sera incorporé dans la version définitive.

GROUPES CONSULTATIFS ET PROGRAMME DE FORMATION

Depuis le 1er juillet 1962, les groupes consultatifs et le programme de formation en matière de développement économique et social relèvent de l'Institut latinoaméricain de Planification Economique et Sociale qui a été officiellement ouvert à cette date. Jusqu'alors la CEPAL jouait le rôle d'organisme chargé de l'exécution d'un programme entrepris conjointement avec l'OEA et la BID auquel collaboraient activement plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies, plus particulièrement l'OIT et la FAO. La DOAT finançait la participation de ses propres experts et de ceux de la CEPAL, très souvent dans le cadre des programmes d'Assistance Technique exécutés dans les divers pays. On trouvera ci-après un bref résumé de l'état des travaux au 1er juillet 1962:

Haiti

Ce groupe a été le premier groupe consultatif CEPAL/DOAT/OEA/BID et il a commencé ses travaux en novembre 1961. Le bureau de la CEPAL au Mexique a collaboré très étroitement à ces travaux, surtout en ce qui concerne les comptes de la nation et les statistiques nationales. Le Groupe a entrepris la rédaction de son rapport final vers le milieu de 1962.

Uruguay

Le deuxième groupe consultatif CEPAL/DOAT/OEA/BID a commencé ses travaux en mars 1962. Il se composait initialement de 12 experts, en plus du personnel de contrôle régional, des statistiques et des autres spécialistes affectés à des missions de /courte durée.

courte durée. Le groupe a travaillé en liaison avec la Comisión de inversiones y desarrollo económico (CIDE), créée en 1960.

Quatre experts désignés par l'Institut Interaméricain de Statistique se sont occupés des travaux préliminaires pour le recensement de la population et du logement, qui fut ensuite remis à l'année 1963. Des progrès ont été réalisés dans l'organisation des travaux sur les comptes nationaux, lesquels ont été supervisés par un expert engagé par l'OEA. On a détaché pour une courte période plusieurs fonctionnaires de la CEPAL auprès du Groupe, surtout aux fins des travaux de démographie et des études industrielles. Les études sur l'industrie ont été effectuées par le personnel de la Division du Développement Industriel du Secrétariat de la CEPAL, avec le concours d'experts financés par la BID.

La première tâche du Groupe a consisté à préparer un diagnostic de l'Economie, en tant que premier pas vers la formulation d'un plan de développement.

Pérou

Deux experts financés par la DOAT ont commencé des travaux au Pérou, au début de 1962, sur la programmation budgétaire et la planification régionale. On a organisé un cours intensif de trois mois, - fin mars à fin juin - avec des conférenciers fournis au titre du Programme CEPAL/DOAT de formation en matière de Développement Economique.

Paraguay

On a envoyé, au cours du mois d'avril 1962, une mission d'études OEA/CEPAL/BID, chargée d'évaluer les principaux besoins, en réponse à la demande du gouvernement du Paraguay, qui souhaitait
/obtenir les

obtenir les services d'un groupe consultatif. Par la suite, un cours intensif de formation, - début mai jusqu'à fin juillet - a été organisé avec le concours de professeurs fournis au titre du programme de formation CEPAL/DOAT.

Bolivia

Depuis le début de 1962, ce groupe constitue un projet mixte CEPAL/FAO/DOAT. Au cours des premiers mois de 1962, on s'est concentré sur les travaux préparatoires pour la mise en oeuvre du Plan National de Développement Economique et Social.

Colombie

Depuis le début de 1962, le groupe consultatif constitue un projet CEPAL/DOAT/OEA/BID. Pendant les premiers mois de l'année, on a continué à préparer l'exécution du plan général de développement du gouvernement, publié fin 1961.

DIVISION DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Pendant la période considérée, la Division s'est attachée à préparer plusieurs études sur le développement économique de l'Amérique latine depuis la fin de la guerre, et à réunir la documentation nécessaire pour diverses réunions dont il est question plus loin dans le présent rapport; en outre, elle a fourni du personnel pour des périodes de courte et moyenne durée, aux fins des Groupes Consultatifs et du Programme de Formation en matière de Développement Economique. Le Directeur de la Division a représenté le Secrétariat à la Réunion d'experts en matière de Projections Economiques à long terme (ONU, New York, 18 - 29 juin 1962) et du groupe d'experts de l'ONU en matière de Planification Economique (Genève, 6 - 10 août 1962).

Groupes Consultatifs et Programme de Formation

La Division a collaboré notamment avec les Groupes envoyés en Uruguay et au Pérou. En Uruguay, un fonctionnaire a été détaché à plein temps auprès du groupe et au Pérou, le Directeur de la Division a contribué à conseiller le gouvernement sur les aspects techniques de l'organisation de la planification.

Le cours de formation en matière de programmation générale, organisé à Santiago, a été donné par des fonctionnaires attachés à la Division. Le Directeur s'est chargé du cours spécialisé et a fait journallement des conférences et dirigé des cycles d'études pendant les trois derniers mois de 1962. En outre, le personnel a consacré 60 heures à des cycles d'études sur les techniques de programmation linéaire et sur l'analyse des plans de développement des pays d'Amérique latine.

/Développement économique

Développement économique et enseignement en Amérique latine

Au début de 1962, on s'est concentré sur les préparatifs de la Conférence sur l'éducation et le développement économique et social en Amérique latine, plus spécialement l'étude des problèmes de croissance économique en rapport avec l'éducation. On a présenté au cours de la Conférence quelques conclusions de caractère général, concernant les principales caractéristiques de l'économie de l'Amérique latine et les obstacles les plus importants au développement. ^{25/} On a fait un analyse de la situation actuelle du développement de l'Amérique latine, du niveau du revenu par habitant par comparaison avec les autres régions du monde développées et sous développées, ainsi que de l'extrême déséquilibre qui existe dans la distribution du revenu, tant à l'échelon régional que sur le plan personnel, et que révèle le niveau de vie extrêmement bas de grands secteurs sociaux et la concentration des revenus aux échelons supérieurs. L'évolution récente des pays latinoaméricains a fait l'objet d'une description montrant la stagnation ou le lent développement des uns et la croissance relativement rapide des autres, et indiquant les facteurs qui exercent une influence prédominante sur ce type de croissance régionale.

De même, on a examiné les facteurs limitatifs, tels que la capacité d'importation, la situation et les conditions de l'économie agraire et de la production agricole, les problèmes du secteur public et le niveau de la formation de capital. Enfin, on a analysé le rôle de l'éducation dans le développement économique et

^{25/} Voir le chapitre intitulé "Réunions et Cycles d'études"
/et l'intégration

et l'intégration des programmes éducatifs dans la planification de développement. 26/

Développement économique de l'Amérique latine après la Guerre. 27/

Après la conférence sur l'éducation on a fait des recherches approfondies, afin de développer les analyses de base. Pour cette deuxième phase de l'étude, les différents pays latinoaméricains ont été groupés d'après leurs principales caractéristiques et les analogies du point de vue des facteurs dynamiques du processus de croissance; l'analyse a été conçue de manière à servir de modèle pour évaluer les perspectives et besoins futurs.

Voici quelques-unes des principales conclusions de cette étude:

a) Le rythme de croissance des économies de l'Amérique latine s'est considérablement ralenti. Le rythme de croissance relativement satisfaisant enregistré durant les premières années de l'après-guerre a sensiblement fléchi pendant la période 1950-55 et plus encore à partir de 1955, à tel point que dans de nombreux pays le revenu par habitant est resté pratiquement stationnaire ou a même diminué en valeur absolue. Pour l'ensemble de l'Amérique latine, le rythme d'accroissement du produit brut par habitant a été de 3,3, 2 et 1 pour cent par an respectivement pendant les trois périodes mentionnées. Cette diminution n'est que partiellement

26/ Voir "Développement Economique et Education en Amérique latine (UNESCO/ED/CEDES/L.22; ST/ECLA/CONF.10/L.22; PAU/SEC/L.22).

27/ Voir le Document E/CN.12/659.

imputable à l'accélération de l'accroissement démographique qui est passé de 2.3 pour cent par an pendant les premières années d'après-guerre à 2.9 pour cent pour les dernières années.

Le fléchissement du taux de développement a été général, quoique tous les pays de la région n'avaient évidemment pas été également touchés. Deux des groupes de pays ont enregistré une diminution du revenu réel par habitant en valeur absolue après 1955. Les moyens annuels de diminution représentent une moyenne pondérée de 1.1 pour cent pour l'ensemble du groupe comprenant l'Argentine, la Bolivie, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay; le revenu réel par habitant a baissé aussi au Pérou et à l'Equateur. Le groupe des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes a enregistré une augmentation du revenu réel jusqu'en 1957 mais, par la suite, le revenu par habitant a diminué. Enfin, pour le quatrième groupe (Brésil, Mexique et Venezuela) le taux de croissance a été positif ces dernières années mais très inférieur à celui des premières années de l'après-guerre (2 pour cent par an depuis 1955 contre 5.7 pour cent durant la période 1945-49).

b) La lenteur de l'accroissement du produit brut a été aggravée par les effets de la détérioration des termes de l'échange. Le taux moyen d'augmentation annuelle du produit par habitant pour l'ensemble de l'Amérique latine - 1 pour cent pour la période 1955-60 - représente une augmentation de seulement 0.7 pour cent du revenu réel par habitant du fait de cette détérioration. D'une manière générale, les effets de cette dernière ont été plus marqués dans les pays ayant les taux les plus bas d'augmentation du produit global.

/c) Le

c) Le coefficient d'épargne nationale a baissé. Pour l'ensemble de l'Amérique latine l'épargne nationale nette a représenté durant la période 1950-54, environ 8.8 pour cent du revenu total, mais ce pourcentage est tombé à 7.7 pour cent en moyenne durant les quatre années 1955-60. Là encore les tendances défavorables ont été plus accentuées dans les pays où la croissance globale était la plus lente, les coefficients respectifs sont tombés de 6.1 à 4.2 pour cent dans les pays du premier groupe, de 4.8 à 3.3 pour cent dans les pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes et de 11.2 à 10.2 pour cent dans ceux du quatrième groupe.

d) L'expansion du pouvoir d'achat des exportations a été très faible. L'augmentation du volume physique des exportations de l'ensemble de l'Amérique latine a représenté un taux moyen global annuel de 2.5 pour cent seulement, si l'on compare la moyenne des dernières cinq années avec la période 1945-49. Les tendances récentes plus favorables ont été compensées en grande partie par la chute des termes de l'échange, ce qui a eu de sérieuses répercussions sur le pouvoir d'achat des exportations. En fait, on estime que, pendant la période 1955-60, environ 60 pour cent de l'augmentation du volume physique des exportations par rapport aux années 1950-54 ont été neutralisés par les pertes résultant de la diminution des termes de l'échange. En particulier dans le cas des pays du premier groupe, le pouvoir d'achat des exportations a baissé de 5 pour cent entre ces deux périodes, malgré l'augmentation appréciable du quantum exporté. En termes plus généraux, il semble que la part de l'Amérique latine dans le commerce mondial soit en nette

régression et que peu de progrès aient été faits dans la diversification des exportations plus spécialement en ce qui concerne les possibilités d'ajouter des produits manufacturés aux produits primaires qui constituent les exportations traditionnelles.

c) Le courant des fonds extérieurs a augmenté considérablement de même que les engagements futurs qu'implique l'investissement étranger. L'augmentation des fonds extérieurs a été particulièrement marquée pendant la deuxième moitié des années 50, la part de ces fonds dans la formation brute de capital passant de 6 pour cent pour 1950-54 à 10.4 pour cent pendant la deuxième moitié de la décennie. Par ailleurs, les engagements au titre des remboursements, des bénéfices et des intérêts des investissements et prêts extérieurs ont commencé à représenter une charge croissante qui atteint maintenant pour l'ensemble de la région environ 25% du total des recettes ordinaires en devises.

Répartition fonctionnelle et personnelle des revenus

L'étude contient également quelques-unes des principales conclusions dégagées des récentes recherches de la Division sur certains aspects de la distribution des revenus. On fait actuellement en Argentine une étude d'ensemble portant sur l'évaluation de la distribution fonctionnelle des revenus pendant la période de l'après-guerre pour l'ensemble de l'économie et pour certains secteurs, l'évaluation de la distribution personnelle des revenus par grandes catégories, l'évaluation de l'effet des prix relatifs sur la distribution des revenus et de l'influence des termes de l'échange sur le revenu national.

/L'étude est

L'étude est effectuée sous la direction de la Division et avec le concours du Conseil de Développement du gouvernement argentin, aux termes d'un accord selon lequel le gouvernement fournit du personnel et des données de travail.

Sur la base des renseignements dont on disposait, on a préparé une analyse de la structure de la distribution des revenus dans les pays de l'Amérique latine. On a ensuite établi un modèle indiquant le processus de distribution dans un pays hypothétique présentant beaucoup des caractéristiques relevées dans la plupart des pays de l'Amérique latine. Les principales estimations résultant de ces recherches sont les suivantes: la distribution du revenu par habitant dans les pays d'Amérique latine est telle que la moitié de la population détient à peu près 16 pour cent du revenu personnel total du pays; 45 pour cent de la population détient environ 50 pour cent, un troisième groupe, que représente 3 pour cent de la population, détient approximativement 14 pour cent, et le dernier groupe (2 pour cent de la population) détient les 19 pour cent restants.

Cette structure a été représentée dans un modèle à chiffres hypothétiques, en vue d'analyser les résultats de politique donnés, pour l'amélioration de la distribution des revenus.

Ressources humaines

La même étude contient également les données les plus significatives découlant des recherches qui ont été faites sur les ressources humaines. A ce sujet, la Division a pris part à la Cinquième Réunion du Groupe de Travail interinstitutionnel sur la Main d'oeuvre spécialisée en Amérique latine ^{28/} et elle a présenté

28/ Voir le chapitre intitulé "Réunions et cycles d'études".

des rapports sur la structure de la main-d'oeuvre et les besoins en matière d'enseignement, la collaboration de la CEPAL au programme de recherches sur les ressources humaines au Chili et le travail des Groupes consultatifs, ainsi que des notes méthodologiques pour l'analyse et la planification des besoins en main-d'oeuvre.

On a continué d'analyser, pour toute l'Amérique latine et par pays, pour la période d'après-guerre, l'évolution de la main-d'oeuvre, la distribution par secteurs économiques de la population active et le rendement par personne employée. On a fait quelques projections pour 1975 sur la base d'hypothèses concrètes.

Cette enquête fait ressortir quelques faits saillants. La population active d'Amérique latine a augmenté de 22 millions de personnes. Entre les années 1945 et 1960, le secteur agricole a absorbé à peine plus du quart de cette augmentation, les trois autres quarts allant aux activités non agricoles. Cet état de choses, dans une large mesure, reflète l'accroissement de la population rurale et urbaine pendant la période d'après-guerre, en Amérique latine. Alors que la population rurale augmentait de 1.5 pour cent par an, la population des villes augmentait de 4.3 pour cent. Les chiffres du recensement au Brésil illustrent particulièrement bien ce processus: pendant les dix dernières années, le nombre de travailleurs ruraux a augmenté de 1.6 pour cent et celui des autres travailleurs de 5.5 pour cent.

En ce qui concerne l'emploi dans les secteurs non agricoles, il faut noter que 29 pour cent de l'augmentation étaient attribuables aux secteurs des mines, des industries manufacturières, de la construction et des services de transports et communications essentiels.

/C'est dire

C'est dire que 45 pour cent de l'augmentation se sont répartis entre le commerce, l'administration, les professions libérales, les services domestiques et autres services.

Ainsi la structure de l'emploi et de la productivité fait apparaître un aspect très significatif de l'évolution de l'Amérique latine: si l'on prend pour base la période d'avant guerre 1936-40, le produit par personne employée a augmenté de 2.1 pour cent dans l'ensemble de l'économie, alors que dans le secteur agricole, l'augmentation était environ 1.5 pour cent. Dans les secteurs de production non agricole et les services de base, la productivité a augmenté de 2.7 pour cent de sorte que dans les autres services, qui absorbaient 45 pour cent de la main d'oeuvre, le produit par personne employée restait plus ou moins stationnaire. Ces chiffres montrent que les taux élevés d'accroissement démographique, notamment dans le secteur urbain, ont fourni une main d'oeuvre qui n'a pu être employée dans des conditions de productivité naturelle en raison de la croissance insuffisante de l'économie dans son ensemble. Ce phénomène paraît s'être accentué pendant les années d'après-guerre, le rythme de production intérieure ayant alors fléchi et l'accroissement démographique s'étant accéléré.

Le financement extérieur et le développement économique de l'Amérique latine 29/

Cette étude a été entreprise avec le concours du Bureau de la CEPAL à Washington, sur la base d'un programme de recherches qui comprend l'analyse globale du mouvement de capital vers

29/ Voir E/CN.12/649.

L'Amérique latine depuis la deuxième guerre mondiale, et surtout depuis 1950. On a étudié les courants de capitaux selon leur origine et leur destination. On a comparé le volume des capitaux avec celui du revenu national, des exportations etc., en vue de préciser l'évolution au cours des périodes économiques significatives.

On a examiné la participation du capital extérieur dans l'économie de l'Amérique latine, en faisant ressortir l'importance de la contribution du capital extérieur aux ressources dont disposent les pays et la région dans son ensemble, du point de vue de la formation de capital intérieur, de l'augmentation du revenu, de l'augmentation de la production par secteur et des recettes en devises provenant de l'exportation. D'autres aspects du rapport concernent les incidences du capital extérieur quant à la balance des paiements, le volume du financement extérieur provenant des pays exportateurs de capital et des institutions financières internationales et les tendances de la politique suivie par celles-ci et ceux-là. On a en outre rassemblé des renseignements sur la balance de paiements des onze dernières années.

L'étude comprend six chapitres: analyse statistique des mouvements de capital entre l'Amérique latine et les autres pays, répercussions des mouvements de capital sur l'équilibre de la balance des paiements; courants du capital privé et public des Etats Unis vers l'Amérique latine; politique en matière de prêts publics et privés pour ce qui est des pays de l'Amérique latine; contribution du capital européen au financement du /développement de

développement de la région. Quelques conclusions intéressantes ont été dégagées, à savoir:

a) Le volume net des capitaux étrangers, y compris les mouvements autonomes, les crédits de compensation et l'utilisation des réserves monétaires, mais non compris les paiements à l'extérieur correspondant au transfert des bénéfices et intérêts, s'est élevé à 9 milliards de dollars pendant la période 1951-1960. Pendant la deuxième moitié de cette décennie il a considérablement augmenté: 5.6 milliards de dollars, contre 3.4 milliards en 1951-55. Les principaux bénéficiaires ont été, dans l'ordre, le Brésil, l'Argentine et le Mexique.

b) Le transfert à l'extérieur des bénéfices et intérêts sur le capital étranger a représenté 11.5 milliards de dollars pendant la décennie. Pourtant, si l'on exclut Cuba - pour qui les données font défaut pour 1960 - et le Venezuela - à cause de l'importance exceptionnelle de sa contribution - le chiffre tombe à 5.2 milliards de dollars pour la même période.

c) Les mouvements autonomes de capital sont passés de 2.9 milliards de dollars pendant la période 1951-55 à 6.7 milliards en 1956-60. Les investissements directs, y compris le réinvestissement des bénéfices, ont représenté 65 pour cent pendant toute la décennie et les prêts à long terme des gouvernements étrangers et des institutions financières internationales 24 pour cent.

d) Les bénéfices sur le capital étranger ont représenté durant la période 1951-60 10.6 pour cent des rentrées en devises de l'Amérique latine, mais cette proportion se réduit à 5.6 pour cent si l'on

/exclut Cuba

exclut Cuba et le Venezuela. Le principal et les intérêts des prêts extérieurs ont représenté 4.8 pour cent du total des recettes en devises durant la période 1951-55 et 10.5 pour cent en moyenne pour les années 1956-60, le chiffre enregistré en 1959 étant de 13 pour cent. En excluant Cuba et le Venezuela, les chiffres correspondants sont de 6.4 et 12.1 pour cent respectivement pendant la première et deuxième moitié de la décennie et de 16.1 pour cent en 1960.

Centre Régional de Projections économiques.

Le Secrétariat était représenté par le Directeur de la Division à la Réunion des Experts en Projections économiques à long terme, qui s'est tenue au Siège de l'ONU du 18 au 29 juin 1962. Le Directeur a fait un exposé sur l'expérience acquise par la CEPAL en matière de projections économiques, pendant les dernières années et indiqué les concepts méthodologiques et économiques de base sur lesquels se fondait le modèle de la CEPAL. Il a parlé de l'expérience acquise sur certains problèmes techniques comme par exemple, la détermination du capital, le rapport capital-production, l'utilisation du modèle entrées-sorties, et la méthode de projections par secteurs, et indiqué les attributions précises de la CEPAL en ce qui concerne les conseils directs aux gouvernements pour la préparation de plans de développement. Enfin, il a suggéré de se servir ou de tenir compte pour les projections mondiales, en ce qui concerne l'Amérique latine, des plans établis avec les conseils et l'assistance de la CEPAL.

Après cette réunion et suivant les directives contenues dans la résolution 1708 (XVI) de l'Assemblée Générale, il a été /décidé de

décidé de créer en 1963 un Centre Régional de Projections Economiques de la CEPAL, qui aura les tâches suivantes:

a) Etablissement sur une base systématique et permanente de projections sur l'économie de l'Amérique latine, pour l'ensemble de la région et pour les différents pays ou groupes de pays.

b) Recherches sur les techniques et méthodes de projection, en vue de proposer et d'appliquer celles qu'on juge les plus appropriées aux conditions des pays de l'Amérique latine.

c) Examen des renseignements statistiques et techniques nécessaires à l'élaboration des projections.

d) Regroupement et analyse des projections préparées par d'autres organismes nationaux et internationaux sur l'économie mondiale et sur l'Amérique latine, notamment en ce qui concerne les pays et aspects les plus intéressants pour l'évaluation des perspectives et du développement économique des pays d'Amérique latine.

Le Centre coopérera très étroitement avec l'Institut Latino-américain de Planification Economique et Sociale en ce qui concerne les analyses et recherches touchant les techniques de projections, et les deux organismes feront les études conjointes. Il coordonnera également ses travaux avec ceux du Centre de la Programmation et des Projections Economiques établi au siège de l'ONU et il établira des relations étroites avec les organismes internationaux et nationaux, publics et privés ^{30/} qui travaillent dans ce domaine.

^{30/} En ce qui concerne ce projet, voir l'article sur la création d'un Centre de la Programmation et des projections économiques des Nations Unies et la technique des projections dans le Boletín económico de América Latina, vol. VIII, No. 22.

Groupe d'experts des Nations Unies en matière de Planification
Economique

Ce groupe s'est réuni à Genève du 6 au 10 août 1962, pour faire des recommandations sur les programmes d'études et travaux à exécuter en matière de planification économique. Le Secrétariat était représenté par le Directeur de la Division.

On a préparé un programme d'enquêtes et études sur la planification dans des pays ayant des systèmes économiques et niveaux de revenus différents. Des recommandations ont été formulées quant aux mesures que devaient prendre les Nations Unies pour encourager les gouvernements à améliorer les techniques de planification et les aider dans l'application pratique de ces techniques. On a mentionné en particulier l'analyse de l'expérience acquise par des pays ayant des systèmes économiques différents, mais prenant ou orientant leurs décisions conformément à des plans, la préparation de manuels sur les techniques et méthodes de planification à la préparation des manuels et méthodes de planification et l'organisation et les conseils directs aux gouvernements.

Le groupe a été informé de l'état de la planification en Amérique latine et des problèmes que doivent résoudre les pays qui se proposent d'instituer la planification et d'implanter une organisation administrative appropriée. Il a reçu notamment des renseignements sur les travaux exécutés par la CEPAL en matière de formation et de conseils directs aux gouvernements par l'intermédiaire des groupes consultatifs, sur la manière dont les groupes opèrent dans les pays d'Amérique latine et sur les techniques employées par la CEPAL.

/DIVISION DES

DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES

Au début de 1962, la Division a concentré une grande partie de ses efforts à la préparation de la Conférence sur le Développement Economique et Social et à la Cinquième Réunion du Groupe de Travail interinstitution sur la main d'oeuvre spécialisée en Amérique latine.^{31/} Par la suite, plusieurs études ont été préparées pour présentation à la 10ème session.

Développement social de l'Amérique Latine durant les années d'après guerre. ^{32/}

L'Analyse de l'évolution sociale de l'Amérique latine depuis la deuxième guerre mondiale a absorbé la plus grande partie des ressources de la Division en 1962. L'étude qui a été préparée à ce sujet tente de suivre le mode de présentation adopté pour les études strictement économiques d'autres divisions. Quoique de portée limitée, elle présente certainement un intérêt fondamental, car elle cherche à expliquer le plus grand nombre possible des aspects sociaux les plus marquants de l'évolution de l'Amérique Latine ces dernières années par les rapports existant entre les structures agraires et le processus d'urbanisation.

On analyse en premier lieu la nature de l'acroissement urbain et l'on indique les facteurs écologiques les plus particuliers qui en découlent. La situation est ensuite rapprochée de la condition de la population paysanne dont on analyse la stratification sociale, le niveau de vie et la participation à la vie nationale, et l'on indique que l'écart entre les deux structures sociales - urbaine et rurale - pourrait s'expliquer par les conditions d'exploitation de l'entreprise agricole.

^{31/} Voir le chapitre "Réunions et Cycles d'Etudes"

^{32/} Voir E/CN.12/660

La troisième partie de l'étude traite de la façon dont s'est déroulé le processus d'urbanisation et tente d'indiquer les raisons qui expliqueraient pourquoi ce processus, qui s'est éternellement accéléré ces dernières années n'a pourtant pas donné les résultats de "modernisation" que l'on pouvait escompter. On examine à cet égard l'hypothèse selon laquelle les structures historiques traditionnelles de l'Amérique Latine auraient été caractérisées par une grande flexibilité qui, si elle n'a pas empêché la modernisation envisagée, l'a certainement ralenti à beaucoup d'égards.

On ne se rend vraiment bien compte de l'importance des grandes villes dans l'évolution historique de l'Amérique Latine que lorsqu'on examine le rôle des différents groupes urbains au cours des années considérées. Cette question est traitée dans la cinquième et dernière partie de l'étude qui envisage les classes moyennes en rapport avec le développement et présente les différentes hypothèses permettant d'interpréter ce rapport. Les autres groupes urbains sont étudiés de la même façon, l'accent étant mis sur l'importance des couches marginales et semimarginales dans la structure de la ville.

Grâce à ces analyses on s'efforce de donner un sens à la projection "idéologique" des espoirs et déceptions qui ont été ceux des peuples d'Amérique latine, dans des circonstances différentes, au cours des dernières décennies.

L'étude ne prétend pas être exhaustive, ni en portée, ni en profondeur. Elle se borne à présenter une série d'hypothèses qui permettent d'ébaucher une interprétation, et fournit en conséquence le cadre de recherches futures. Ce rapport peut être considéré dans son ensemble comme une première réponse à la demande adressée au

/Secrétariat, dans

Secrétariat, dans la résolution 189 (IX), qui prévoit l'étude des principaux facteurs de caractère social intervenant dans les structures institutionnelles de l'Amérique Latine.

Planification Sociale

La planification sociale s'est orientée principalement vers la mise au point d'une méthodologie de la planification dans trois des secteurs sociaux les plus importants: l'éducation, la santé et le logement. On a également entrepris l'examen du problème que pose l'adoption d'une optique globale de la planification du développement social dans le cadre de la planification nationale.

La Conférence sur l'Education et le Développement Economique a partiellement atteint le but qu'elle recherchait et qui était la mise en présence de techniciens de la planification économique et de la planification de l'enseignement. En particulier, les travaux du deuxième Comité de la Conférence ont donné des résultats qui représentent un progrès dans l'analyse du problème de planification de l'éducation en tant que partie intégrante de la planification du développement économique et social en général.

Le problème a été analysé plus avant au cours de la préparation du cours spécial de formation à la planification de l'éducation, organisé fin 1962 à l'institut latinoaméricain de Planification Economique et Sociale. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la programmation des investissements consacrés à l'instruction publique dans le budget national, l'intégration des différents niveaux d'instruction et leur importance relative pour les programmes nationaux de développement économique, la programmation et la préparation de budgets sous des programmes précis et le développement des services existants.

/Le problème

Le problème de la technique à employer pour la planification dans le domaine de la santé a été examiné au cours des discussions auxquelles ont procédé la CEPAL et le Bureau Sanitaire Panaméricain afin de préparer le programme du cours donné en cette matière à l'Institut fin 1962. Il a été étudié plus avant à mesure que le cours progressait et l'un des principaux résultats du cours a été de préciser le concept de Santé publique et la programmation des diverses activités, au niveau opérationnel.

Pendant la préparation et au cours du Cycle d'Etudes latino-américain sur les statistiques et Programmes de Logement, déjà mentionnés^{33/}, on a entrepris l'étude de la méthodologie applicable à la formulation de programmes nationaux de construction de logements dans le cadre des plans économiques généraux.

Bien qu'on ne soit pas arrivé à des conclusions définitives sur la méthode de base à adopter pour l'élaboration des programmes nationaux de logement, on a déterminé les principaux éléments du problème qui vont de l'étude des logements existants, de l'estimation de la pénurie globale et de l'évaluation des besoins futurs, à l'analyse du coût des programmes et à la détermination du volume, ainsi que de la répartition sociale et géographique des ressources nécessaires pour les mettre en oeuvre.

Une optique globale de la programmation du développement social suppose l'intégration dans la planification économique et sociale en général des instruments sectoriels mis au point en matière d'éducation, de santé et de logement, de même que la possibilité d'inclure d'autres secteurs.

33/ Voir le chapitre intitulé "Réunions et Cycles d'Etudes"

On a fait une première étude des éléments fondamentaux du concept de développement social dans le cadre d'un développement "équilibré", et de l'utilisation à cet égard de la notion de niveau de vie pour la fixation des objectifs de consommation. Il faut reconnaître qu'il s'agit là d'un domaine très complexe et que les progrès seront nécessairement lents.

La CEPAL a fait des recherches considérables dans ce sens en collaboration avec les institutions spécialisées compétentes, notamment l'UNESCO, l'OMS et, dans une plus faible mesure, l'OIT. Néanmoins, tout ce qui a été fait jusqu'à présent n'est que provisoire, et le rapport qui sera présenté à la 10ème session devra être examiné compte tenu de cette réserve. ^{34/}

L'entrepreneur en Amérique Latine

Une étude sur l'entrepreneur industriel a été effectuée dans quatre pays de l'Amérique Latine, l'Argentine, le Brésil, la Colombie et le Chili, par quatre experts. ^{35/} Les conclusions permettent de dresser un tableau des caractéristiques sociales et psychologiques les plus importantes des groupes d'entrepreneurs analysés.

^{34/} Voir document E/CN.12/661

^{35/} La version provisoire de cette étude sur l'entrepreneur industriel en Amérique Latine se compose de 5 parties: une analyse générale préparée par le Secrétariat (E/CN.12/642) et quatre exposés intéressants: 1) l'Argentine (E/CN.12/642/Add.1), 2) le Brésil (E/CN.12/642/Add.2), 3) le Chili (E/CN.12/642/Add.3), 4) la Colombie (E/CN.12/642/Add.4), et préparés respectivement par MM. Eduardo A. Zalduendo, Fernando H. Cardoso, Guillermo Briones et Aaron Lipman.

On a fait des enquêtes auprès de directeurs et propriétaires d'entreprises, surtout des plus importantes, et l'on a fait une synthèse des attitudes et opinions de ce groupe de personnes. Dans la mesure où l'objectif principal de ce rapport était de faire une description aussi complète que possible, on a essayé d'englober une série d'aspects, tels que l'origine nationale des entrepreneurs, leur mobilité sociale, leur degré d'instruction, leur profession, leur rôle, la mentalité et l'idéologie des entrepreneurs, leur attitude face aux syndicats et leurs positions et opinions concernant le développement économique et social de l'Amérique latine.

L'analogie relative des réponses aux questions posées permet de penser que les conclusions de l'étude pourraient être appliquées à une zone plus vaste que celle des quatre pays étudiés, encore qu'il soit bon de tenir compte des caractéristiques propres de chaque pays. On peut déduire que si l'on voit apparaître dans les pays de l'Amérique latine l'entrepreneur industriel moderne, celui-ci ne présente pas nécessairement les mêmes caractéristiques que les entrepreneurs des autres pays industriels. Les traits particuliers de la structure économique de l'Amérique latine rendent difficile l'application de modèles obtenus sur la base de situations économiques différentes. Par conséquent, la description générale faite à l'issue des recherches sur les groupes d'entrepreneurs doit être considérée en fonction des conditions économiques qui règnent en Amérique latine si l'on veut avoir une idée exacte et valable.

Manifestement, les études ne prétendent pas épuiser le sujet, mais elles indiquent les problèmes fondamentaux et constituent donc un modeste début pour la programmation des recherches futures,

/ lesquelles pourraient

lesquelles pourraient comprendre l'étude du chef d'entreprise publique, des facteurs dont dépend l'existence d'une initiative au niveau des entrepreneurs, de l'entreprise en tant qu'institution sociale, etc. Les études déjà faites mettent en évidence l'urgence de telles recherches, en tant que moyen d'élucider l'un des aspects décisifs du développement de l'Amérique latine.

Tendances et Programmes sociaux en Amérique latine

Cette étude ^{36/} a été entreprise au siège des Nations Unies et terminée à la CEPAL. Elle formera un chapitre du rapport sur la Situation Sociale dans le Monde qui sera présenté à la Commission des questions sociales du Conseil économique et social, à la prochaine session. L'étude souligne que la réforme agraire, l'industrialisation diversifiée, la réduction des écarts dans la distribution du revenu, l'orientation d'une plus grande partie de celui-ci, verra des investissements productifs, le contrôle de l'inflation, le développement et la réorientation de l'enseignement, les mesures propres à permettre aux membres des classes pauvres et en marge de la société de jouer leur rôle au sein de la collectivité, en tant que citoyens, producteurs et consommateurs, sont maintenant reconnus par tous comme des éléments essentiels d'une politique national coordonnée.

L'étude décrit les conditions actuelles en Amérique latine et traite spécialement des tendances démographiques, des modifications de la structure sociale et des problèmes d'intégration sociale, des tendances et programmes ruraux et urbains et de l'intégration du développement économique et social. Une attention particulière est accordée aux problèmes éducatifs dans les zones rurales et urbaines, ainsi qu'à ceux des paysans qui ne possèdent pas de terres et des agriculteurs des "minifundia". On analyse en détail les mesures adoptées dans différents pays pour introduire la réforme agraire, et l'on

examine les programmes de logement et le problème des taudis dans les grandes villes. Enfin le rapport passe en revue les progrès accomplis en matière de planification sociale dans le cadre de la planification du développement en général.

Urbanisation

La division a repris ses travaux sur l'urbanisation, domaine auquel les organismes directeurs des Nations Unies et le Comité Administratif de Coordination ont fait une très large place ces dernières années, mais qui n'a pas fait l'objet d'études de la CEPAL depuis qu'a eu lieu à Santiago, en 1959, le Cycle d'Etudes sur les Problèmes d'Urbanisation en Amérique Latine. Après une évaluation générale de ce problème - qui était le principal objectif de ce cycle d'études - la Division est passée à l'étude approfondie de situations concrètes afin de mieux dégager le phénomène et les mesures nécessaires; c'est ainsi qu'elle a effectué, à titre de premier pas dans la voie d'une étude sur les faubourgs d'une capitale, une enquête sur un groupe de population particulier du "grand Santiago".

L'OIT a participé officiellement à ce projet, fournissant à cet effet les services d'un de ses fonctionnaires. Une fois préparé le questionnaire nécessaire à l'enquête sur le terrain, la division s'est assuré la coopération de l'Ecole de Service Social de l'Université du Chili pour effectuer l'enquête. On a organisé 300 interviews dans les "bidenvilles" du Grand Santiago. Les résultats de l'enquête ont été connus fin 1962.

Une brève étude ^{37/} basée sur cette enquête et sur une évaluation générale des tendances plus récentes de l'urbanisation en Amérique Latine indique d'abord que quelques changements sont en train de

37/ Voir "Urbanización en América Latina".

se produire dans la structure de la répartition des groupes marginaux et à faible revenu dans les grandes villes. Les anciens types de taudis - conventillos, casas de vecindad, etc. - et les bidonvilles (caractérisés par l'occupation illégale de la terre et la construction avec des matériaux de rebut) sont moins nombreux en pourcentage, mais non dans l'absolu, tandis que se construisent à un rythme accéléré des quartiers de banlieue où vivent des familles modestes, légalement installées qui occupent de petites maisons construites par des organismes publics ou par la méthode de l'initiative personnelle. Ces habitations présentent certes des avantages évidents sur les anciens taudis et bidonvilles, mais il reste à résoudre les problèmes de l'emploi productif, des services urbains appropriés et de l'intégration à la vie nationale.

Examinant le cas du "Grand Santiago", l'une des villes où le processus de transformation est relativement avancé, l'étude analyse les problèmes qui ont surgi au cours de la réinstallation à grande échelle de familles à faibles ressources et habituées à vivre dans des logements et un milieu déplorable. Elle expose les conclusions des enquêtes effectuées dans les "bidonvilles" pour évaluer les conditions de vie, les besoins des groupes réinstallés que l'on considère généralement comme les plus marginaux, et la capacité nécessaire pour répondre à ces besoins. Il semble que les intéressés soient généralement résignés à des conditions de vie difficiles et à de nombreux aspects de la vie des "bidonvilles" et qu'ils aspirent à une plus grande sécurité quant à l'occupation des terrains et à un meilleur "milieu" plutôt qu'à de bonnes conditions de logement à proprement parler. On ne peut établir de nette distinction entre

les habitants des "bidonvilles" et les autres groupes à faible revenu du "Grand Santiago", pour ce qui est des origines ou de la profession, encore que dans les "bidonvilles" on relève une plus forte proportion d'ouvriers non qualifiés et de travailleurs indépendants n'ayant aucune profession définie.

Démographie

Au début de 1962 on a poursuivi les travaux concernant un programme de compilation des statistiques, d'estimations et de projections démographiques pour chacun des pays d'Amérique Latine. Le but est d'obtenir des séries de données cohérentes et à jour utiles aux économistes. Le premier résumé de ces données (Bolivie) a été publié en mai, et suivi d'un autre intéressant la Colombie.

En mars 1962 un fonctionnaire de la Division a été envoyé en Uruguay pour conseiller le Gouvernement sur les questions d'analyse démographique en rapport avec la préparation du recensement de la population projeté pour le mois de mai 1962, mais remis à 1963. En raison de ce retard, il a fallu envisager le recours à d'autres sources statistiques uruguayennes afin d'établir les estimations de la population nécessaires au travail du Groupe consultatif CEPAL/OEA/BID opérant dans ce pays. Une deuxième mission a donc été organisée en juillet afin de donner des avis sur les travaux que devrait entreprendre un expert de l'assistance technique et sur les possibilités de créer un service démographique en Uruguay avant le recensement. A cette occasion, des conférences sur la démographie ont été faites dans le cadre du cours intensif de formation donné à Montevideo.

Les études démographiques ont été incorporées dans le programme des deux cours spéciaux sur la planification de

/l'Education et

L'Education et de la santé organisés par l'Institut Latino-américain de Planification Economique et Social.^{38/}

En février 1963 la Division a donné des avis à l'Institut National de Planification du Pérou pour les études démographiques à entreprendre sur la base des résultats préliminaires (obtenus par sondage) du recensement de 1961. Au cours du même mois une mission a été organisée à la PAZ afin d'examiner avec l'expert des Nations Unies chargé de l'organisation du Département National des enquêtes par sondage du Bureau de la Statistique de Bolivie, les problèmes ayant trait aux statistiques démographiques à rassembler au cours de la première série d'enquêtes projetées pour le mois d'avril.

La Division a pris une part active à la réunion du Centre Latinoaméricain de Démographie (CELADE), qui a eu lieu au mois d'août 1962 au Siège de la CLPAL. Une grande partie des travaux démographiques du Secrétariat ont été effectués en étroite collaboration avec le Centre.

On a également fait des études sur la répartition géographique de la population d'Amérique Latine et un rapport préliminaire d'activités est présenté à ce sujet à la 10ème session de la Commission.^{39/} On y trouve les conclusions provisoires auxquelles est parvenu le Secrétariat au cours de ses recherches continues en la matière.

Le rapport présente des calculs statistiques se rapportant à un pays hypothétique et indique les incidences de taux élevés

^{38/} Voir dans ce même chapitre la section relative à la planification sociale.

^{39/} Voir E/CN.12/643. L'étude a également été publiée sous forme d'article dans le (Boletín económico de América latina) Vol. VIII No. 2.

de croissance démographique conjugués avec les taux faibles et rigides de la croissance rurale - situation qui existe actuellement dans de nombreuses régions d'Amérique Latine. Le rapport conclut qu'il faut, non seulement que les taux de croissance urbaine et la contribution des migrants ruraux à cette croissance doivent être très élevés, mais aussi qu'il se peut qu'une bonne partie de la population urbaine reste en marge et en dehors des emplois rémunératifs. Il est indiscutable que la nature du problème variera considérablement suivant le degré de concentration de l'accroissement urbain dans les grandes villes.

On examine ensuite les données démographiques et l'on arrive aux conclusions suivantes:

a) L'inégalité de la répartition géographique de la population d'Amérique Latine ne s'est pas atténuée, car les déplacements de personnes vers les petits districts urbanisés ont été plus importants que les mouvements vers les districts peu peuplés;

b) on est très loin d'une répartition "n normale" des villes d'après leurs dimensions; dans la plupart des pays, la capitale est hors de proportion avec les villes qui occupent les 2^{ème} et 3^{ème} places.

c) Les données limitées dont on dispose indiquent que l'impossibilité de créer un réseau équilibré de villes a eu un effet cumulatif, intensifiant l'attraction exercée par les grandes villes. Les localités plus petites sont de moins en moins capables de jouer le rôle qui leur reviendrait dans une économie nationale équilibrée;

d) la proportion élevée de la main d'œuvre urbaine occupée dans le secteur tertiaire de l'emploi est une preuve supplémentaire du déséquilibre et de l'incapacité d'absorber la population urbaine marginale.

/e) Les

c) Les régimes fonciers actuels, combinés à la dispersion d'une grande partie des populations rurales ont perpétué la faiblesse de l'organisation de la communauté rurale et l'absence de rapports sains entre les régions rurales et les petites villes. Ces insuffisances limitent la capacité des districts essentiellement ruraux à absorber leur propre accroissement démographique et compromettent le succès de la réforme agraire et d'autres programmes maintenant destinés aux zones rurales.

Enfin, le rapport souligne la nécessité d'étudier plus à fond les tendances actuelles de redistribution de la population, les fonctions des agglomérations selon leur dimension et leur emplacement, ainsi que la structure et l'organisation des collectivités rurales.

Services sociaux

La Division a collaboré à plusieurs étapes d'un programme de cours sur la nutrition, à l'intention des travailleurs sociaux exécuté début 1963 sous les auspices de l'Institut Interaméricain de l'enfance (OEA) et avec la coopération de l'ONU, de la FAO, de l'OMS, de l'Institut interaméricain de vulgarisation agricole et du FISE. Ces travaux ont impliqué une participation à une réunion préparatoire qui a eu lieu à Montevideo en avril 1962 et des contacts réguliers avec le Bureau Régional de la FAO à Santiago du Chili.

On a sollicité l'aide technique de la Division pour plusieurs projets de service social exécutés par le FISE, spécialement pour le plan concernant la création d'un centre de formation d'assistantes sociales auxiliaires, à la base PILLAPI de la Mission Andine de Bolivie, et pour le plan d'assistance en vue de la formation d'assistantes sociales, infirmières et sage-femmes

à l'Institut Andrés Barbero, à Asunción (Paraguay). La Division a en outre collaboré à la préparation de deux programmes de santé et de protection sociale dans les zones périphériques de Santiago et de Lima; ces deux programmes ont été soumis pour approbation à la réunion du Conseil d'administration du FISE qui s'est tenue en décembre 1962.

Au Chili on a continué à fournir des services consultatifs aux diverses institutions de protection sociale et l'on a collaboré à l'évaluation du travail accompli par le Patronat National de l'enfance.

Autres travaux

Le Directeur de la Division a accompagné le Directeur de la Direction des Affaires Sociales des Nations Unies dans une mission en Argentine, au Brésil, au Paraguay, et en Uruguay, dont l'objectif principal était de passer en revue les projets actuels et futurs d'assistance technique des Nations Unies en matière sociale.

Le Secrétariat a été représenté au premier cycle d'études sur le développement communautaire en Amérique Latine, organisé sous forme de projet d'assistance technique à Quito (Equateur) du 2 au 15 décembre 1962. Un document sur le rôle du développement communautaire dans les plans généraux de développement économique et social a été présenté à la réunion. ^{40/} Le Secrétariat attache beaucoup d'importance à ce problème et compte y consacrer plus d'attention en 1963, en collaboration avec la Direction des Affaires Sociales des Nations Unies.

^{40/} Voir le texte dans la Section sur les activités récentes de la CEPAL, qui figure dans le Boletín económico de América latina, Vol VIII No.1.

Le Secrétariat était également représenté à d'autres réunions parmi lesquelles il convient de signaler: le Cycle d'études sur les tensions dans le développement de l'hémisphère occidental, organisé par le Council on World Tensions, Inc., à Bahía (Brésil) du 4 au 14 août 1962; la conférence internationale de Service Social, qui eu lieu à Recife (Brésil), du 7 au 13 août 1962, et le groupe d'étude préliminaire qui a entrepris la rédaction du document sur le développement communautaire sur lequel se sont fondés les débats de la Conférence: le 5ème Congrès Mondial de Sociologie qui s'est tenu à Washington du 1er au 8 septembre 1962 et où l'un des principaux sujets traités a été la sociologie du développement.

Enfin, on a donné une série de conférences sur la planification sociale dans le cadre du cours de formation intensive organisé à La Paz (Bolivie) par la DONT et l'Institut Latino-américain de Planification Economique et Sociale.

/DIVISION DU

DIVISION DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Pendant la période considérée, les problèmes industriels ont été examinés d'une manière intensive, comme l'indiquent les nombreuses études publiées, qui sont le résultat de plusieurs années de travail et de recherches. Auparavant, la Commission avait effectué des études de secteurs de l'industrie afin d'analyser les caractéristiques techniques et économiques de la production ou les perspectives de développement de telle ou telle industrie dans un ou plusieurs pays de l'Amérique latine; on y examinait notamment la situation des marchés, les tendances de la demande intérieure et montant des investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de production fixés compte tenu de l'expansion escomptée des marchés.

Plus récemment, les travaux de la Commission ont été adaptés aux besoins actuels de l'industrie latino-américaine et à ses perspectives et possibilités d'expansion. On s'efforce tout particulièrement d'améliorer l'utilisation des capitaux et l'on applique des critères plus sélectifs pour les branches de l'industrie qui doivent être développées et les techniques de production qu'il y aurait lieu d'adopter. On étudie également la possibilité de résoudre les problèmes industriels par la coopération régionale, car on considère que les ressources disponibles permettraient d'obtenir de meilleurs résultats en adoptant le système de la division du travail en Amérique latine. On a également essayé d'organiser les études de telle manière que leurs conclusions permettent l'application immédiate, par les gouvernements et l'entreprise privée, de
/mesures pratiques

mesures pratiques qui accélèrent le développement industriel. Ces études comprennent par conséquent l'analyse du cadre institutionnel de l'industrialisation, l'examen de la politique de promotion industrielle, etc. Enfin, on a considéré qu'il faudrait analyser de façon concrète et détaillée les problèmes communs à divers secteurs de l'industrie qui, pendant la phase actuelle de développement de la production interne de biens de capital, peuvent constituer un grave obstacle à l'accélération de l'industrialisation.

Cycle d'études sur la programmation industrielle

Pendant les derniers mois de 1962, la Division s'est surtout occupée de la préparation du Cycle d'études, qui a déjà été mentionné dans le présent rapport.^{41/} La Division a préparé en tout pour le Cycle d'études, 15 documents de travail sur des problèmes de programmation industrielle: choix des méthodes et utilisation de la main-d'oeuvre; la production en grande série dans la programmation industrielle et dans des industries déterminées, fabrication de chaudières et de tubes d'acier, industrie automobile, industrie chimique, industrie de la cellulose, du papier et des textiles; programmation sectorielle pour les industries dynamiques; programmation sectorielle pour les industries traditionnelles et programmation et méthodes de programmation pour l'industrie des machines-outils^{42/}.

^{41/} Voir la section "Réunion et Cycles d'études".

^{42/} Le rapport du Cycle d'études se trouve dans le document:
E/CN.12/663

Problèmes et perspectives du développement industriel

On a préparé pour la dixième session une étude ^{43/} où l'on passe brièvement en revue le processus de développement industriel en Amérique latine. On y examine quelques-uns des problèmes que posent un développement non planifié et leurs repercussions sur le taux de croissance industrielle. On a accordé une attention particulière aux coûts de production, à la dimension des marchés et aux effets de la concurrence en Amérique latine, à l'utilisation de la main-d'oeuvre au moyen de l'industrialisation. Le rapport note quelques lacunes du processus d'industrialisation et souligne l'importance de la recherche technique adaptée aux conditions régionales et les possibilités d'intégration et de stimulation de l'activité industrielle.

La deuxième partie de l'étude montre comment certains des problèmes mentionnés touchent des secteurs industriels bien déterminés, tels que la sidérurgie, l'industrie chimique, l'industrie de la cellulose et du papier, l'industrie textile et les constructions mécaniques. Ces secteurs représentent d'importantes activités industrielles, car tous, exception faite des textiles, constituent des industries dynamiques et de croissance rapide. L'industrie textile est étudiée comme exemple de l'industrie traditionnelle, dont le développement est assez lent.

Équipement industriel lourd

L'étude sur la fabrication de l'équipement industriel de base en Argentine ^{44/} a été préparé en collaboration étroite avec

^{43/} Voir "Le développement industriel de l'Amérique latine et ses perspectives" (E/CN.12/664).

^{44/} Voir E/CN.12/629 et Add.1 à 6.

Le Consejo Federal de Inversiones - qui a utilisé une partie des fonds disponibles pour engager des consultants - et avec la Federación de Industriales Metalúrgicos de ce pays. Après une introduction et un résumé des principales conclusions, plusieurs chapitres sont consacrés au raffinage du pétrole et à l'industrie pétrochimique, à la production et au transport de l'énergie électrique, à la production sidérurgique, à la construction navale et à la production de cellulose et de papier, ainsi qu'à quelques problèmes généraux ayant trait à la fabrication de l'équipement industriel de base.

Les conclusions de cette étude indiquent qu'il existe une demande assez importante d'équipement industriel de base et que l'industrie nationale pourrait répondre à une proportion considérable de cette demande si elle pouvait surmonter les restrictions qui s'opposent à son développement. Outre le coût, les principaux facteurs défavorables sont: la dimension du marché, l'importance des investissements nécessaires pour l'achat de machines et d'installations appropriées, le manque d'expérience en ce qui concerne tant l'ensemble des installations que certains de ses éléments et, enfin, les difficultés qu'ont à surmonter les industriels nationaux pour obtenir des crédits d'assez longue durée, afin de pouvoir supporter la concurrence des entreprises étrangères.

L'analyse montre pourtant que ces limitations ne sont pas si graves qu'elles le paraissent. Pour ce qui est des cinq secteurs étudiés, l'importance du marché pour la période 1961-70 peut être déterminée en calculant la valeur aux prix courants de l'équipement principal utilisé, qui se chiffre à environ deux milliards de dollars. Si l'on examine la répartition très détaillée de l'équipement entre
/les cinq

les cinq secteurs utilisateurs, on peut établir que l'industrie locale pourrait en produire près de 74 pour cent, soit, en valeur, 1,5 milliards de dollars.

L'étude sur l'équipement industriel de base du Brésil a été présenté sous une forme provisoire à la neuvième session de la Commission. Elle a été achevée et publiée vers le milieu de 1962 ^{45/}. Les travaux ont été effectués en collaboration étroite avec l'Association brésilienne pour le développement des industries de base (ABDIB), avec le Groupe exécutif de l'industrie mécanique lourde (GEIMAPE) et avec l'Union des fabricants de machines de l'Etat de São Paulo.

On analyse les mêmes secteurs que pour l'Argentine, sauf que la production de ciment remplace la construction navale. D'après les conclusions de l'étude - qui évalue à environ 900 millions de dollars l'équipement du Brésil pour la période 1961-70 - ce pays, une fois résolus certains problèmes, pourrait produire 80 pour cent de son équipement, soit en valeur, près de 700 millions de dollars.

Cette première analyse a été suivie, au cours de 1962, d'une étude concernant les machines-outils au Brésil ^{46/} effectuée dans

^{45/} E/CN.12/619 Rev. 1. Publication des Nations Unies, No. de vente: 63.II.G.2. C'est le premier volume d'une nouvelle série de publications du Secrétariat qui est consacré à la fabrication de machines et de matériel industriel en Amérique Latine.

^{46/} Voir E/CN.12/633 Publication des Nations Unies, No. de vente: 63.II.G.4. Cette étude constitue le volume II de la série mentionnée dans la note précédente.

/les mêmes

les mêmes conditions que la précédente. Son objet était d'examiner la mesure dans laquelle cette industrie pourrait satisfaire la demande intérieure de ce type d'équipement pendant la période 1962-71 et de donner au gouvernement et aux entreprises industrielles les données de base qui leur permettent de développer cette production pendant la prochaine décennie.

L'étude montre que, pendant la période 1955-61, environ 40 pour cent de la demande intérieure peut être satisfaite par l'industrie nationale, mais qu'il s'agit surtout des machines simples et légères, qui présentent certains défauts de fabrication et sont d'un rendement inférieur. Cela est particulièrement important si l'on songe aux possibilités futures de cette industrie. Pourtant, si certaines conditions étaient remplies, l'industrie des machines-outils pourrait, durant la période de 1966-71, satisfaire 65 pour cent, en volume, de la demande nationale et exporter jusqu'à 10 pour cent de sa production. Cela représenterait, en 1971, un volume de production d'environ 20.000 tonnes, soit 50 pour cent de plus qu'en 1961.

On a préparé également, avec le concours de la DOAT, un rapport sur la production d'équipement lourd au Chili.

Industrie textile

Le Secrétariat a effectué récemment plusieurs études sur l'industrie textile dans plusieurs pays de l'Amérique latine. Il a abouti à la conclusion que ces industries sont loin d'utiliser à fond leur capacité, ce qui est dû en grande partie au manque d'organisation et de programmation appropriées.

Les études relatives au Brésil et au Chili sont déjà terminées. Pour l'Uruguay, les travaux sur le terrain sont en cours

/et l'étude

et l'étude, non seulement fera partie de la série, mais en outre contribuera aux travaux entrepris dans le pays par le groupe consultatif.

Il convient de noter le concours prêté, dans l'exécution de ces études, par les associations nationales de fabricants de textiles, qui ont fourni du personnel pour mener l'enquête sur place à l'aide de questionnaires préparés par le Secrétariat. A la demande des associations de fabricants du Pérou et de la Bolivie, on a entrepris des études analogues dans ces deux pays. L'Argentine et la Colombie ont également exprimé le vœu de voir ces études s'étendre à leurs industries textiles.

Le DOAT a contribué notablement à ces études en détachant un spécialiste de l'industrie textile qui travaille au Secrétariat de la Commission.

Au début de 1962, on a modifié la version préliminaire de l'étude relative au Chili, compte tenu des observations formulées par les entreprises industrielles et d'autres organisations. Dans sa version actuelle, l'étude présente des données nouvelles - permettant notamment des comparaisons avec d'autres pays de l'Amérique latine - ainsi que quelques renseignements provisoires sur l'incidence de certains éléments de coût dans ces pays. A mesure que les études sur l'industrie textile s'étendront à d'autres pays de l'Amérique latine, on recueillera de nouveaux renseignements sur ces aspects de la question, ce qui permettra de mettre au point des données comparables pour l'étude régionale qui est projetée comme dernière phase de ce travail.

/Le rapport

Le rapport sur le Chili ^{47/} montre notamment que la capacité de production n'est pas utilisée à fond et que les niveaux de productivité de la main-d'oeuvre et de production de machines sont nettement inférieurs à ceux que l'on pourrait considérer comme normaux pour l'Amérique latine.

L'étude sur le Brésil ^{48/} a été mise au point pour tenir compte des observations sur la version préliminaire formulées par les représentants de l'Union des filatures et des fabriques de textiles de São Paulo lors de leur visite au siège de la CEPAL au mois de mars 1962.

L'étude souligne notamment le haut degré de vétusté de l'équipement de l'industrie textile du Brésil et son incidence sur le niveau de productivité. Elle examine également dans quelle mesure l'importance et l'emplacement des usines influe sur la productivité et elle analyse l'utilisation de l'équipement existant par rapport à des normes théoriques. Les diverses possibilités techniques sont examinées en fonction des coûts relatifs en capital et main-d'oeuvre; l'étude donne, à titre d'exemple, la composition et le coût de l'un des programmes de modernisation qui pourraient être adoptés, compte tenu de la production actuelle de machines textiles au Brésil.

^{47/} Voir E/CN.12/622, Publication des Nations Unies, No. de vente: 63.II.G.5. L'étude constitue le 1er volume d'une nouvelle série consacrée à l'industrie textile de l'Amérique latine.

^{48/} Voir A Industria textil do Brasil (E/CN.12/623 et Add.1). Jusqu'à présent seule la version originale en portugais a été publiée.

Les représentants de l'industrie textile brésilienne ont examiné cette étude au cours de leur cinquième congrès national, qui a eu lieu à Belo Horizonte en mai-1962. Un mémoire reprenant les principales conclusions de l'étude de la CEPAL a ensuite été présenté au Premier Ministre du Brésil, qui l'a approuvé. C'est alors qu'a été instituée la Commission de réorganisation et de rééquipement de l'industrie textile, dont le but est d'établir un programme de travail et d'assurer la coordination entre les divers organismes publics, les banques de développement, les centres de production et les instituts de formation de main-d'oeuvre, ainsi que de maintenir le contact avec toutes les organisations internationales qui pourraient lui prêter leur concours.

Industrie chimique

Au cours de la neuvième session de la Commission, le Secrétariat a présenté une version préliminaire de l'étude sur l'industrie chimique dans laquelle était examiné le marché des produits chimiques en Amérique latine ^{49/}. A cette étude s'est ajoutée en 1962 la première série de projections de la demande pour 1965 et 1970, qui a été suivie, dans un deuxième document, d'une analyse de la situation de l'offre, du coût des matières premières et les conditions d'un développement plus poussé ^{50/}.

49/ Voir E/CN.12/591.

50/ Voir La industria química en América latina, I. Situación actual y proyecciones para 1965 y 1970 (E/CN.12/628 et Add.1) et II. Comparación regional de aptitudes para su desarrollo (E/CN.12/628 Add. 2 et 3). Sous sa présentation actuelle, l'étude contient 18 annexes statistiques.

C'est la première étude industrielle où l'on donne des indications concrètes sur les perspectives de localisation régionale d'industries chimiques déterminées. Il en découle que, sauf quelques exceptions, il est peu probable que la production se répartisse spontanément entre les pays - la Colombie, le Chili, le Pérou et le Venezuela - où l'industrie chimique est moins développée et que la tendance actuelle de cette industrie à se concentrer dans les trois pays les plus importants de l'Amérique latine - l'Argentine, le Brésil et le Mexique - se modifie. On pourrait pourtant obtenir une distribution géographique plus équilibrée en adoptant un programme d'action approprié, pour lequel le marché commun constituerait le cadre institutionnel nécessaire. Tout milite en faveur de ce programme et les moyens de le mettre en oeuvre ne manquent pas. On pourrait notamment utiliser pleinement les matières premières de valeur qui restent actuellement en grande partie inexploitées, comme le gaz naturel et les gaz sulfurés, réduire au minimum les coûts de production et de transport pour un certain nombre de produits, accélérer le développement dans les pays moyens et petits, évitant ainsi qu'ils ne prennent du retard dans le processus de remplacement des importations par des produits chimiques fabriqués sur place, et, enfin, intensifier le commerce intrarégional, de manière à favoriser la spécialisation dans d'autres branches industrielles.

La création de nouvelles activités dans l'industrie chimique de certains pays présente des avantages importants, étant donné la structure des coûts de production de plusieurs industries de base, les différences de coût des matières premières et d'autres facteurs, comme le coût de la main-d'oeuvre et de l'énergie. D'autre part,

/l'avantage que

L'avantage que présente le prix peu élevé des matières, surtout dans le cas des produits pétrochimiques, est nettement contrebalancé par la forte incidence des coûts de financement dans les coûts de production.

En Amérique latine, les coûts de la main-d'œuvre et de l'énergie varient sensiblement selon les pays. Cependant, comme les conditions de l'offre, ainsi que les coûts des matières premières, de l'énergie électrique, de la main-d'œuvre et du financement tendent à s'équilibrer, la localisation des industries dans des pays déterminés n'est nettement avantageuse que pour un nombre limité de produits. Ces produits pourraient toutefois avoir une importance croissante du fait de la création du marché commun latinoaméricain. D'autre part, l'analyse indique que l'industrie chimique est très sensible aux variations de facteurs externes, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les mesures de protection, les subventions etc.

Les méthodes de production en grande série présentent un intérêt considérable pour un grand nombre de produits chimiques, surtout dans le cas de certains produits pétrochimiques pour lesquels la réduction de l'investissement par unité découlant de l'augmentation de la capacité projetée a une incidence décisive sur les coûts de production ce qui souligne une fois de plus l'importance de l'envergure du marché.

Les principales conclusions générales de l'étude sont accompagnées de chiffres concrets pour les produits chimiques de base, les engrais, les résines, les fibres et le caoutchouc synthétique, les détergents et quelques autres produits.

/Dans le

Dans le cadre des activités du Groupe consultatif établi en Uruguay, on a effectué, en 1962, des travaux sur le terrain en vue d'une étude détaillée de l'industrie chimique du pays. L'étude se poursuit à l'Institut latino-américain de planification économique et sociale.

Recherche technique

En 1962, un programme de recherche technique a été entrepris en Amérique latine. Il figure parmi les projets régionaux approuvés par la DOAT pour 1963-1964 et portera sur plusieurs pays latino-américains.

Le texte préliminaire d'une étude pilote sur l'Argentine, le Brésil, Chili et le Paraguay est en voie d'achèvement; il souligne les besoins en matière de recherche technique et propose des normes pour ce genre de travaux en Amérique latine, ce qui permettra de prendre de nouvelles mesures. On a pris contact avec des organismes spécialisés dans ce domaine et l'on se propose de convoquer une petite réunion d'experts au cours de 1963, afin d'examiner le rapport et d'examiner les meilleurs moyens d'accroître l'efficacité de l'action future. Un premier aperçu du problème a déjà été publié sous le titre - "La investigación tecnológica en América Latina".^{51/}

Groupe Consultatif CEPAL/DOAT/FAO du papier et de la cellulose

Ce groupe a de nouveau disposé en 1962 d'un personnel suffisant. L'étude intégrée de l'offre, de la demande et du commerce

51/ Voir Boletín Económico de América Latina, Vol. VIII, No.1.

du papier et de la cellulose, commencée il y a un certain temps, a été mise à jour et vient d'être publiée.^{52/}

Le Groupe a préparé pour le Cycle d'études sur la programmation industrielle, qui a eu lieu à São Paulo, une étude sur l'économie comparée de fabriques de papier et de cellulose de trois niveaux d'importance (petites et moyennes entreprises), appartenant à sept types courants, afin de démontrer les avantages de la production en grande série dans l'industrie. Il a également étudié les perspectives du commerce des produits de papier et de cellulose dans les pays de l'ALALC.

Durant le premier semestre de 1962, le Groupe a donné des avis au Consejo Federal de Inversiones de l'Argentine sur la rentabilité d'un projet de fabrique de papier et de cellulose kraft; en novembre, le Groupe a passé 3 semaines en Uruguay pour y étudier l'état de l'industrie et ses perspectives d'expansion dans le cadre des travaux entrepris dans ce pays par le Groupe consultatif; en décembre, il a séjourné une semaine à Buenos-Aires, où il a aidé l'Association des fabricants de papier et l'Institut national de technique industrielle à préparer une demande d'assistance du Fonds spécial des Nations Unies pour la création d'un centre de recherche et de formation.

Industrie du bois

Dans le cadre des travaux entrepris par les commissions économiques régionales des Nations Unies et par la FAO afin de présenter la situation de l'industrie forestière dans le monde entier, la CEPAL et la FAO ont préparé conjointement un rapport

^{52/} Voir - El papel y la celulosa en América Latina - (E/CN.12/625). Publication des Nations Unies, numéro de vente 63.II.G.7.

sur les tendances et perspectives des produits forestiers en Amérique latine, qui vient s'ajouter aux études sur l'Europe et la région de la CEABO. Des exemplaires ronéotypés de l'étude ont été adressés aux gouvernements en 1962, mais elle vient maintenant d'être imprimée.^{53/}

Les travaux de la 8ème réunion de la Commission forestière de la FAO pour l'Amérique latine, tenue en novembre 1962, ont porté sur ce rapport, qui est le résultat de la première tentative sérieuse de présenter un tableau général de l'industrie forestière en Amérique Latine et constitue un point de départ utile pour l'action future des gouvernements et des entreprises privées. Etant donné l'importance des conclusions et des arguments présentés, la Commission forestière a recommandé de diffuser le plus possible cette étude parmi les gouvernements et les services de planification afin de faire mieux connaître le rôle important que peuvent jouer les ressources forestières dans le développement économique et social de l'Amérique latine.

L'étude souligne la nécessité d'améliorer la situation actuelle. L'Amérique latine, dont la superficie boisée est l'une des plus vastes du monde, est néanmoins un importateur net de produits forestiers et la consommation par habitant de ces produits figure parmi les plus faibles. Le problème est d'autant plus grave que le bois de chauffage représente 4/5 de cette consommation.

Si l'on considère, d'une part, la demande croissante de produits forestiers et, d'autre part, l'exploitation incontrôlée des forêts, et leur destruction par le feu, il paraît urgent de

^{53/} Voir E/CN.12/624; FAO/LAFC-62/5 Publication des Nations Unies, numéro de vente: 63.II.G.1.

planifier l'utilisation rationnelle du patrimoine forestier afin d'assurer l'approvisionnement des générations futures.

Enfin, l'étude énumère les mesures qui ont été proposées pour favoriser le développement des ressources forestières et parmi lesquelles on relève notamment:

- a) la création de services forestiers nationaux;
- b) l'établissement immédiat de programmes d'action;
- c) la recherche;
- d) la formation de personnel spécialisé.

Etude mixte CEPAL/ILAFA sur l'économie de l'acier en Amérique Latine

Le BID a fourni les fonds pour l'exécution de ce projet, qui est entrepris conjointement par la CEPAL et l'Institut latino-américain du fer et de l'acier (ILAFA). Le programme de travail comprend deux parties qui sont la préparation de monographies nationales et l'établissement d'un rapport régional sur les aspects économiques généraux de l'industrie sidérurgique en Amérique Latine. La CEPAL et l'ILAFA ont déjà commencé des travaux dans quelques pays et examinent la possibilité de retenir les services de spécialistes européens reconnus par l'intermédiaire de la Commission économique pour l'Europe.

La CEPAL a déjà étudié d'une manière approfondie plusieurs aspects de l'industrie sidérurgique et, conjointement avec la LOAT, a organisé deux réunions d'experts afin d'étudier les différents aspects de cette industrie ^{54/}. Par conséquent, la nouvelle étude sera la suite logique du travail antérieur.

54/ Pour les résultats des réunions qui se sont tenues à Bogota (1952) et São Paulo (1956) voir - Estudio de la industria siderúrgica en América Latina (E/CN.12/293/rev.1; ST/TAA/SER.C/G.16) - Publication des Nations Unies, No. de vente: 54.II.G.3 et Problemas de la industria siderúrgica y de transformación de hierro y acero en América Latina, (E/CN.12/425; ST/TAA/Ser.C/24 et Adá.1), Publication des Nations Unies No. de vente: 57.II.G.5, 2 vols. /La production

La production en grande série dans la programmation industrielle

On a préparé une étude sur cette question pour le Cycle d'études sur la programmation industrielle. ^{55/} Son but est de comparer des "économies d'échelle" théoriques ou potentielles avec la situation des pays de l'Amérique latine, afin d'évaluer, dans le cadre de la programmation industrielle, les avantages économiques que présentent des entreprises de différentes envergures. On expose d'abord quelques aspects caractéristiques de l'économie des pays latino-américains, en accordant une attention particulière à des problèmes tels que les divers obstacles qui entravent l'accès des marchés, la pénurie de capitaux, l'utilisation de l'équipement à des fins multiples ou à des fins spécialisées, etc. On examine ensuite dans quelle mesure l'étude systématique des économies d'échelle permet d'obtenir des données précises pour la préparation de projets.

Enfin, on passe en revue les méthodes permettant de déterminer les courbes qui montrent le comportement des économies d'échelle et l'on analyse les différentes formes qu'elles peuvent prendre.

L'étude comprend une annexe, où sont résumés les résultats obtenus au cours d'études concrètes des économies d'échelle dans plusieurs secteurs industriels; leurs diverses caractéristiques - capacité de production, procédés techniques, etc. - y sont données d'une manière détaillée, ainsi que les indices de plusieurs catégories de coûts et d'investissements, de façon à montrer l'évolution des courbes susmentionnées.

55/ Las economías de escala en la programación industrial (ST/ECLA/CONF.II/L.5). Une version révisée de ce rapport (E/CN.12/665) est présentée à la dixième session.

Le commerce des produits manufacturés dans le cadre de l'Association latino-américaine de libre - échange

On a entrepris l'étude des possibilités que présente le commerce des produits manufacturés dans le cadre de l'ALALC. Le rapport sera fondé dans une certaine mesure sur les études par secteurs effectués par la Division; son but est d'examiner différentes branches industrielles - industrie chimique, industrie textile, industrie du papier et de la cellulose, etc. - afin de déterminer les possibilités de commerce des produits considérés dans les conditions qui existent dans une zone de libre - échange.

/DIVISION DE

DIVISION DE POLITIQUE COMMERCIALE

Au début de 1962, la tâche principale de la Division consistait à organiser la réunion d'experts de politique commerciale et les discussions de table ronde à ce sujet qui ont eu lieu au siège de la CEPAL en juillet 1962 ^{56/}. Le secrétariat a préparé une étude en vue de ces réunions et a publié ensuite un rapport contenant l'analyse effectuée par le groupe de consultants qu'il avait constitué, ainsi que les recommandations du groupe ^{57/}.

Etant donné que des événements importants se sont produits depuis ces réunions, le secrétariat a rédigé une note concernant le commerce avec l'Europe et les problèmes que pose la politique commerciale latino-américaine; cette note sera présentée à la dixième session, avec les deux documents sus-mentionnés ^{58/}.

Pendant la période qui s'est écoulée depuis le dernier rapport annuel, on a fait des préparatifs en vue de la deuxième réunion du Groupe de travail des questions douanières, qui recherchera les moyens d'introduire une certaine uniformité dans les méthodes douanières en Amérique latine.

^{56/} Voir la section "Réunions et Cycles d'études".

^{57/} Voir respectivement Acontecimientos y tendencias recientes en el intercambio de América latina con la Comunidad Económica Europea (E/CN.12/631) et Hacia la coordinación de la política comercial de América latina o las relaciones con la Comunidad Económica Europea (E/CN.12/632). Cette dernière étude a également été publiée dans le Boletín Económico de América Latina, Vol. VII, No. 2, pp. 133 ss.

^{58/} Voir El comercio con Europa y la política comercial latino-americana, note du secrétariat (E/CN.12/667).

Services consultatifs en matière de politique commerciale

Pendant le deuxième semestre de 1962, la Division s'est occupée principalement des travaux consultatifs demandés dans la résolution 11 (III) du Comité du Commerce de la CEPAL. Une grande partie de ces travaux ont été effectués pendant la deuxième Conférence des Parties Contractantes de l'Association latino-américaine de libre échange (ALALC), qui a eu lieu au Mexique de la fin du mois d'août à la fin du mois de novembre. La Division a donné des avis consultatifs à l'occasion des travaux techniques qui ont été consacrés à la détermination de l'origine des produits, aux dispositions destinées à compléter les accords conclus par les secteurs industriels, aux mesures relatives au dumping et au commerce frontalier, aux activités en vue de l'adoption d'une nomenclature commune pour les tarifs douaniers, etc.

La Division s'est maintenue en liaison étroite avec les représentants des gouvernements et avec le personnel spécialisé du secrétariat de l'ALALC, afin d'étudier les problèmes déjà mentionnés - détermination de l'origine et établissement d'une nomenclature douanière - ainsi que l'organisation d'un système statistique aux fins du Traité de Montevideo, et d'autres questions, dans le cadre des services consultatifs que la CEPAL prête aux organismes du Traité.

A la demande du Gouvernement du Panama, le secrétariat a entrepris une étude sur les perspectives et les conséquences d'une adhésion éventuelle de ce pays à l'ALALC. Le bureau de la CEPAL au Mexique a préparé de son côté une étude sur l'intégration du Panama dans le marché commun de l'Amérique centrale. A la demande

/du Gouvernement

du Gouvernement du Venezuela, on a également entrepris d'importants travaux pour déterminer les répercussions que pourrait avoir sur la politique commerciale de ce pays sa participation éventuelle à l'ALALC.

Comme suite aux demandes faites par plusieurs gouvernements et conformément à la résolution 11 (III) du Comité du commerce, le DOAF a décidé de financer un projet prévoyant la création d'un Groupe consultatif régional en matière de politique commerciale. Se fondant sur les directives générales données par le secrétariat de la Commission, les experts aideront les gouvernements dans une mesure plus large encore à faire face aux problèmes suivants :

- a) la politique commerciale et l'intégration économique; b) la politique commerciale en ce qui concerne la diversification des exportations et l'expansion du commerce général; c) les questions financières liées au programme d'expansion des marchés et à la diversification des exportations. Il est également prévu que les experts collaboreront étroitement avec l'ALALC.

Les progrès de la zone de libre échange et les perspectives d'intégration économique de l'Amérique latine

Depuis le début de 1963, des efforts sont déployés pour analyser les résultats de la deuxième série de négociations de l'ALALC et cette analyse est combinée avec les travaux effectués antérieurement pour la première série de négociations. Le document contenant cette analyse ^{59/} expose les progrès réalisés jusqu'ici vers la création d'un marché commun régional, ainsi que certains moyens d'accélérer à l'avenir le processus d'intégration.

^{59/} Voir E/CN.12/668.

Politique tarifaire

On prépare une étude sur les nouveaux engagements que pourraient contracter les pays de l'ALALC en vue de la réduction progressive des droits de douane perçus sur des produits de caractère secondaire. Le Traité de Montevideo prévoit seulement certains engagements de base et laisse aux gouvernements participants la latitude de souscrire des engagements supplémentaires qui permettent d'atteindre les objectifs économiques du Traité.

Pendant la première moitié de 1962, on a recueilli des données afin d'établir un modèle pour l'harmonisation et l'unification des méthodes douanières qui affectent les importations. Ce travail porte non seulement sur les démarches préliminaires, mais aussi sur les documents nécessaires pour entamer et achever chaque opération douanière, compte tenu des nouvelles conditions créées par les accords d'intégration régionale. La tâche est complexe, car il n'est pas toujours facile de déterminer les raisons des pratiques appliquées dans les divers pays.

Protectionnisme et industrialisation

On a entrepris des travaux sur le protectionnisme et l'industrialisation de l'Amérique latine dans le cadre du développement économique et, en particulier, une analyse des politiques protectionnistes appliquées jusqu'ici dans les pays de l'Amérique latine et de leurs effets sur le développement économique de ces pays.

Diversification des exportations

Pendant la deuxième moitié de 1962, on a commencé à exploiter et à analyser les données recueillies sur le commerce extérieur.

/Ce travail

Ce travail permettra d'entreprendre les études proposées en matière de diversification des exportations. Les études déjà effectuées par la Division indiquent que la position de l'Amérique latine dans le commerce mondial s'est considérablement affaiblie et que, comme jusqu'ici les résultats pratiques des efforts visant à augmenter les recettes provenant des exportations de produits de base ne sont pas très satisfaisants, il conviendrait d'examiner d'une manière plus approfondie les possibilités de diversifier les exportations.

A cet égard, la CEPAL a étudié avec la Commission économique pour l'Europe la possibilité d'entreprendre conjointement une étude des perspectives qu'offrent le marché européen en général et celui de la Communauté économique européenne en particulier pour les exportations traditionnelles de l'Amérique latine, celles de produits semi-finis et surtout celles de produits manufacturés. Cette étude en est encore au stade de projet, mais il est évident que le concours de la Commission économique pour l'Europe serait précieux dans ce domaine. Il y aurait sans doute lieu d'élargir la portée de cette étude afin d'examiner les perspectives qu'offrent les marchés du Canada, du Japon et d'autres pays d'Asie et d'Afrique.

Cycle d'études sur la politique commerciale

On avait envisagé, conformément à la résolution 14 (III) du Comité du commerce, de convoquer en novembre 1962 un cycle d'études sur la politique commerciale auquel auraient assisté les fonctionnaires chargés de cette politique dans les pays de l'Amérique latine. Cependant, comme la deuxième série des négociations des

/ pays de

pays de l'ALALC a duré plus longtemps que prévu et qu'un grand nombre des fonctionnaires intéressés y participaient, il a fallu remettre le cycle d'études à 1963.

Le cycle d'études serait la première d'une série de réunions où l'on examinerait, entre autres questions, les incidences sur le commerce extérieur de l'Amérique latine d'organisations telles que la Communauté économique européenne, l'Association européenne de libre échange, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. A cette occasion, on examinerait certains principes et certaines mesures qui, de l'avis de différents milieux, permettraient de résoudre certains problèmes concrets posés soit par l'existence de ces organisations, soit par d'autres facteurs qui influent sur le commerce extérieur de l'Amérique latine.

En outre, on étudierait au cours de ce cycle d'études, les mesures nécessaires pour l'expansion du commerce entre l'Amérique latine et le reste du monde ainsi que l'état actuel du mouvement vers la collaboration économique multilatérale entre les pays de la région. A cette fin, les débats porteraient, non seulement sur les progrès obtenus en matière d'expansion des marchés, mais aussi sur certains problèmes soulevés par l'institution d'un marché commun régional.

/DIVISION AGRICOLE

DIVISION AGRICOLE MIXTE CEPAL/FAO

Le développement agricole depuis la guerre

Au début de 1962, la Division a commencé la préparation d'une étude sur les caractéristiques principales du développement agricole en Amérique latine durant la période d'après-guerre. L'objectif principal de cette étude, qui est présentée à la dixième session de la Commission, est d'analyser ce développement, non seulement du point de vue économique, mais aussi du point de vue social. On se propose de mettre en relief les principaux facteurs défavorables, l'étroite relation qui existe entre le développement agricole et le développement économique et social en général, et les perspectives d'avenir.

On examine en premier lieu le manque de dynamisme qui a caractérisé le développement agricole dans la plupart des pays de l'Amérique latine depuis la deuxième guerre mondiale - contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres régions du monde - et les répercussions de cette stagnation sur l'économie et sur les conditions de vie d'une grande partie de la population, surtout dans les zones rurales. Sur la base des données fragmentaires dont on dispose, le rapport présente un tableau général des divers aspects de la vie dans les zones rurales - dont le niveau est nettement inférieur à celui qu'indiquent les moyennes nationales - notamment en matière de revenus, de santé, d'alimentation, d'enseignement, de logement, etc. Ensuite, à partir de quelques hypothèses simples sur l'accroissement de la population, l'élasticité-revenu de la demande de produits agricoles et la productivité par personne occupée dans l'agriculture, on prévoit

/ l'augmentation probable

l'augmentation probable de la demande globale de produits agricoles pendant les vingt prochaines années et l'augmentation correspondante de l'offre qui sera nécessaire; on examine en outre les divers moyens de réaliser cette augmentation, les répercussions sur l'emploi dans l'agriculture et le rythme du mouvement de la population rurale vers les zones urbaines.

Compte tenu du manque général de données économiques et techniques sur les problèmes agricoles de l'Amérique latine examinés, les principales conclusions de l'étude sont les suivantes:

- a) L'augmentation de la production devra provenir en majeure partie de l'amélioration des rendements et non pas de l'accroissement de la superficie cultivée, ce qui signifie qu'il faudra faire un effort technique sérieux durant les prochaines années;
- b) L'intensification et la diversification de la production agricole permettra de retenir dans le secteur agricole une plus grande partie de la population, encore qu'il faille prévoir un mouvement considérable vers les centres urbains si l'on veut atteindre les objectifs fixés pour le revenu par habitant dans le secteur agricole;
- c) le principal stimulant de la production agricole devra venir de l'augmentation de la demande intérieure, les perspectives d'exportation n'étant pas très prometteuses.

On étudie ensuite les conditions fondamentales nécessaires pour intensifier la production agricole en Amérique latine, seul moyen d'augmenter l'emploi et la productivité, de répondre à la demande prévue et d'élever le niveau de vie de la population rurale. Ces conditions sont: a) l'utilisation de nouvelles techniques agricoles

/ et de

et de systèmes de production permettant de réaliser le plein emploi et d'assurer la conservation des ressources; b) l'éducation des masses rurales et leur initiation à un nouveau type d'exploitation agricole; c) la réforme radicale des régimes fonciers; d) l'augmentation des investissements et l'expansion du crédit; e) le renforcement des marchés intérieurs au moyen de mesures gouvernementales en matière d'alimentation, de commercialisation et, surtout, de redistribution effective du revenu. On analyse d'une manière assez détaillée chacune de ces conditions, en insistant spécialement sur celles qui ont trait à la réforme agraire et, en particulier, à une transformation complète dans ce domaine.

On envisage ensuite les perspectives des exportations agricoles, qui sont d'importance vitale pour l'Amérique latine. Selon les avis les plus autorisés, il est peu probable que les exportations des principaux produits de base agricoles vers les marchés traditionnels dépassent les niveaux plutôt modestes enregistrés pendant la décennie écoulée. C'est pourquoi l'Amérique latine devra s'efforcer d'augmenter ses échanges intrarégionaux, ainsi que son commerce avec d'autres régions peu développées. En ce qui concerne le commerce avec l'Europe et les Etats-Unis, elle devrait essayer de diversifier ses exportations et élargir la gamme de ses produits, notamment de ceux qui peuvent être exportés sous une forme semi-finie.

Enfin, l'étude souligne qu'il importe de planifier le développement agricole du point de vue régional et non pas sous un angle exclusivement national, en tenant compte de l'existence en Amérique latine de zones géographiques homogènes qui comprennent plusieurs pays et présentent les mêmes types de problèmes et de solutions, indépendamment des frontières politiques ou administratives.

Etudes sur l'élevage

L'étude sur l'élevage au Brésil ^{61/}a été achevée au début de 1962. Elle souligne l'importance de ce secteur dans l'économie brésilienne, non seulement parce qu'il joue un rôle important dans la formation du produit national brut, mais aussi parce qu'il constitue la principale source d'approvisionnement pour l'alimentation de la population.

Comme l'augmentation de la production de viande d'ovins, de bovins et de porc a à peine correspondu à l'accroissement de la population, le niveau de consommation par habitant est resté stationnaire. Par contre la consommation (totale et par habitant) de lait a nettement augmenté. La ration individuelle de viande et de produits laitiers est encore très insuffisante du point de vue nutritionnel et il existe un grand déséquilibre entre l'offre et la demande. En conséquence, les prix tendent continuellement à monter.

Le Brésil a un potentiel énorme pour l'élevage et il doit s'efforcer d'augmenter la consommation intérieure d'aliments d'origine animale et de diversifier ses exportations en ce domaine. Il est nécessaire pour cela de supprimer les obstacles qui entravent le développement de l'agriculture et, notamment, de résoudre les problèmes que posent l'alimentation du bétail, les maladies et les épidémies, les limitations de caractère zoo-technique et les déficiences administratives qui, joints aux difficultés de commercialisation, freinent la production et la distribution. La persistance de ces facteurs restrictifs et leurs graves conséquences doivent

61/ Situación, problemas y perspectivas de la economía pecuaria del Brasil (E/CN.12/636).

/être considérés

être considérés comme l'une des causes principales du ralentissement de la productivité qui caractérise en général l'élevage du pays. Il convient de mettre au point une politique d'intégration et de coordination qui stimule et oriente l'élevage au niveau national et dans les différents Etats.

Septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

La Division a préparé deux courts documents de travail pour la septième Conférence régionale de la FAO, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en novembre 1962. L'un de ces documents concernait les problèmes de planification agricole de l'Amérique Latine et faisait partie d'une étude plus importante établie par la FAO. L'autre document traitait des aspects agricoles des mouvements d'intégration économique de l'Amérique Latine et a servi de base pour l'examen du point pertinent de l'ordre du jour de la Conférence. Le Directeur de la Division Mixte CEPAL/FAO a pris une part active aux travaux de la Conférence, ainsi qu'à la préparation du rapport final.

Commerce de produits agricoles entre les pays de l'ALALE

La Division a entrepris une série d'études destinées à servir de point de départ aux travaux des organismes de l'ALALE qui s'occupent des produits de base agricoles. On analyse les premières négociations entre les pays membres, notamment en ce qui concerne les perspectives d'expansion du commerce, l'organisation des échanges agricoles et les facteurs qui ralentissent son expansion.

On a également commencé une étude à long terme qui servira de base à une politique agricole coordonnée permettant d'harmoniser les divers plans nationaux de développement agricole. On examinera les facteurs de base qui causent les différences de productivité

/relevées entre

relevées entre certains pays pour plusieurs produits importants, afin de déterminer les changements qu'il faudrait apporter à la production agricole des divers pays pour répondre aux conditions existant dans une zone de libre échange et pour éviter de porter indûment préjudice aux producteurs marginaux.

Recherches agricoles et services de vulgarisation

Avec le concours de fonctionnaires du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine, la Division prépare le plan d'une enquête complète sur les moyens actuels de recherche et de vulgarisation agricole existant dans la région. L'enquête est un projet conjoint CÉPAL/FAO; elle a pour objet de déterminer les services supplémentaires de recherche et de vulgarisation qui sont nécessaires pour accroître la productivité en fonction de la demande future.

Activités liées aux travaux du CIDA

Pendant la période qui s'est écoulée depuis la 8ème session du Comité plénier, la Division - indépendamment des activités de recherche qu'elle a entreprises - a participé activement à diverses phases des travaux du Comité interaméricain de développement agricole (CIDA) ^{62/}

Au début du mois de mars 1962, le Directeur de la Division a participé, avec le Directeur général adjoint de la FAO chargé des affaires latino-américaines et le Directeur exécutif du CIDA, aux négociations qui ont eu lieu avec le Gouvernement du Brésil pour étudier la possibilité d'envoyer dans ce pays une mission d'assistance technique en matière d'agriculture. Ces négociations se sont

^{62/} Le CIDA est un Comité mixte composé de représentants de l'OEA, de la FAO, de la CÉPAL, de la BID, et de l'Institut interaméricain des sciences agricoles.

//terminées au

terminées au Brésil en juin par l'établissement d'un projet d'accord qui définissait les objectifs, les attributions et la composition de la mission. Celle-ci comprendra deux groupes: l'un donnera des avis à la Commission de planification agricole pour l'élaboration d'un programme national de développement du secteur agricole et l'autre collaborera avec la SUDLNE (organisme chargé du développement de la région nord-est), ainsi qu'avec d'autres services officiels, pour la préparation d'un programme de production d'aliments et de diversification agricole dans cette partie du pays. La mission a commencé ses activités en mars 1963.

Le Directeur de la Division a également participé à une mission d'étude en Bolivie chargée d'examiner avec les autorités la possibilité d'obtenir, par l'intermédiaire du CIDA, une assistance pour l'exécution du plan décennal de développement agricole de ce pays.

Une autre mission du CIDA se trouve en Colombie depuis le mois de mai 1962. Elle est dirigée par un fonctionnaire détaché par la BID. Ses principaux objectifs sont d'établir un programme de diversification pour les zones productrices de café du département de Caldas et de préparer des projets concrets pour les mettre pratiquement.

On prépare une mission au Venezuela afin d'étudier les possibilités de développement agricole des provinces des Andes.

La mission au Chili annoncée dans le dernier rapport annuel n'a pas eu lieu, le gouvernement n'ayant pas signé l'accord. La demande reste donc en suspens pour le moment.

Parmi les études de base que le CIDA a décidé d'effectuer, deux ont été commencées: a) un inventaire des données sur les ressources agricoles et b) une analyse du régime foncier en Amérique latine. Deux consultants de la Division travaillent à la deuxième étude, l'un au Brésil et l'autre en Equateur.

/Autres travaux

Autres travaux

En août, le Directeur de la Division s'est rendu en Equateur, à Cuba et au Mexique. En Equateur, il a examiné avec les autorités du Bureau national de planification et de Coordination économique les détails du plan de développement agricole que prépare cet organisme. A Cuba il a étudié les caractéristiques de la réforme agraire actuellement en cours, ainsi que les problèmes de développement agricole du pays. Au Mexique, il a assisté à la 2ème Conférence de l'ALALC en tant qu'observateur de la FAO. Il était accompagné, en Equateur et à Cuba, par un des consultants de la Division, qui a prolongé son séjour afin d'étudier les questions mentionnées ci-dessus.

Pendant les mois de juillet et d'août 1962, la Division a fourni une assistance technique au Bureau national de planification de l'Equateur pour la préparation du plan de développement de l'élevage.

La Division a détaché provisoirement auprès de la BID un fonctionnaire qui sera chargé des questions agricoles dans le groupe consultatif en mission en Uruguay.

Le secrétariat était représenté au Cycle d'études latino-américain sur le crédit agricole et les coopératives organisé par la Banque de la Nation Argentine sous les auspices de l'USAID (Buenos-Ayres, 11-22 juin 1962).

/PROGRAMME RELATIF

PROGRAMME RELATIF A L'ENERGIE
ET AUX RESSOURCES HYDRAULIQUES

Energie

Le rapport du Cycle d'études latino-américain sur l'énergie électrique, qui s'est tenu au Mexique en juillet-août 1961, a été examiné au début de 1962. Les documents les plus importants ont été reproduits dans un premier volume imprimé, qui est présenté à la dixième session. 63/

Conformément aux recommandations formulées au cycle d'études, deux réunions d'experts ont été organisées, en septembre et en décembre 1962, au siège de la CEPAL, en collaboration avec la DOAT. Elles portaient respectivement sur la terminologie et les statistiques de l'industrie de l'énergie électrique et sur les tarifs d'électricité. 64/

La deuxième réunion a permis d'envisager la possibilité de publier une revue technique sur les problèmes relatifs à l'énergie électrique. Les représentants des grandes compagnies d'électricité de l'Amérique latine ont décidé de mettre ce projet à exécution. Aucun appui financier n'est escompté de la part des Nations Unies, mais une étroite collaboration est prévue entre les rédacteurs de la revue et le secrétariat de la CEPAL, qui est représenté à un comité consultatif spécialement créé à cette fin. 65/

63/ Voir Estudios sobre la electricidad en América latina (E/CN.12/656); Publication des Nations Unies, n° de vente: 1962.II. G.3.

64/ Voir la section "Réunions et cycles d'études".

65/ Un rapport sur les délibérations relatives à ce projet figure dans le document E/CN.12/641.

On a préparé des questionnaires sur l'énergie qui ont été distribués à tous les gouvernements membres et aux entreprises les plus importantes du secteur, a fin de réunir des renseignements permettant la publication annuelle de statistiques. Quelques réponses ont déjà été reçues .

Le secrétariat a prêté son concours au Groupe consultatif mixte détaché en Uruguay en ce qui concerne le développement de l'énergie et la mise en valeur des ressources hydrauliques. Il a étudié les problèmes qui se posent dans ce domaine, en outre il a collaboré à l'organisation des travaux et a préparé à sa tâche l'expert qui avait été choisi.

Ressources hydrauliques

Les travaux du secrétariat sur les ressources hydrauliques font partie d'un projet régional institué par la DOAT avec le concours de l'OMM, qui prête les services d'un hydrométéorologiste.

Les rapports sur les missions envoyées en Colombie et en Bolivie ont été achevés pendant la période considérée dans le présent rapport et ont été remis aux gouvernements intéressés. On a préparé pour la 10ème session un document général 66/ où sont exposés les résultats des missions qui ont déjà été accomplies (suivant l'ordre chronologique) au Chili, en Equateur, en Patagonie du Nord, au Venezuela, en Bolivie et en Colombie. Après avoir évalué les travaux effectués, on y formule quelques suggestions concernant l'orientation des activités futures.

66/ Voir E/CN.12/650

Argentine. Au début de 1962, des négociations ont été entamées avec le Consejo Federal de Inversiones (CFI) en vue de l'envoi d'une mission d'étude des ressources hydrauliques. Le CFI a fourni les moyens locaux et, sous les directives générales de la CEPAL a recueilli tous les renseignements disponibles sur les ressources hydrauliques, ainsi que les données économiques nécessaires. La mission a été officiellement instituée en octobre 1962; elle comprend deux fonctionnaires de la CEPAL et l'hydrométéorologiste de l'OMM.

Une attention particulière a été accordée aux études concernant l'eau potable, l'irrigation, l'écoulement des eaux, l'utilisation industrielle de l'eau, l'énergie, les transports, la prévention des inondations, la mise en valeur des terres et l'utilisation des eaux souterraines.

Pérou: Le gouvernement a demandé l'envoi d'une mission, qui sera organisée vers la fin de 1963. En attendant, les autorités péruviennes réunissent toutes les données techniques et économiques disponibles avec l'aide de la CEPAL. Le gouvernement a chargé deux experts et plusieurs adjoints de préparer le projet.

Amérique centrale. Le Bureau de la CEPAL de Mexico, a organisé le rassemblement de données sur le terrain dans les pays de L'Amérique centrale en vue de l'envoi d'une mission qui étudiera la mise en valeur des ressources hydrauliques dans le cadre du Programme d'intégration économique de l'Amérique Centrale.

Ressources Naturelles

On a commencé l'exécution d'un projet qui doit permettre de déterminer le degré de connaissance des ressources naturelles

/de l'Amérique

de l'Amérique latine par rapport aux besoins et possibilités de son développement économique. L'Université de Yale participe à ce projet et a fourni un consultant, qui a été détaché pendant deux mois à la CEPAL à la fin de 1962 pour réunir les données nécessaires. Les études relatives au sol, à la végétation et à la pêche sont effectuées en collaboration avec la FAO.

Bien qu'il s'agisse d'une tâche de grande envergure à laquelle il faudra consacrer beaucoup d'attention au cours des prochains mois, on a estimé utile de présenter à la 10ème session un aperçu très préliminaire des connaissances actuelles en ce qui concerne les ressources de la région et des efforts qui sont déployés pour les accroître 67/.

PROGRAMME DES TRANSPORTS

Depuis le mois de mars 1962, deux experts fournis par l'OEA collaborent à ce programme et, à partir du 1er mars 1963, l'effectif comprendra un spécialiste des transports maritimes. Le programme a été réorganisé et son directeur a été transféré du Bureau de Mexico au siège de Santiago le 1er août 1962.

Etude générale sur les transports en Amérique latine

En septembre 1962, on a préparé le plan préliminaire d'une étude générale sur les transports en Amérique latine. Pendant les mois de novembre et de décembre on a commencé les travaux d'analyse et rassemblement des données dans tous les pays de l'Amérique du Sud. On a en même temps entrepris l'établissement d'un index des

67/ Voir C/CN.12/670

renseignements disponibles à la CEPAL ou qui peuvent être obtenus d'autres organisations internationales, d'organismes consultatifs, etc.

L'étude examinera: l'évolution des réseaux de transport et du volume du trafic, ainsi que ses changements structurels au cours des 15 dernières années; l'état technique actuel des divers moyens de transport et leur situation économique et financière; les marines marchandes et les ports de l'Amérique latine; la coordination générale et la programmation des transports dans les pays en voie de développement; les problèmes de base posés en matière de transports, par la zone latino-américaine de libre-échange et par le marché commun envisagé; les plans et les programmes actuels pour le développement des transports dans les pays de l'Amérique latine.

Les progrès accomplis jusqu'ici dans ces recherches ont permis de présenter à la 10ème session une note sur les principales conclusions qui découlent des données et des renseignements déjà rassemblés. 68/

Etude conjointe OEA/CEPAL sur les ports

Par l'intermédiaire des représentants résidents du Bureau de l'assistance technique et d'autres moyens, on a procédé en 1962 au rassemblement de données et de renseignements sur les ports de l'Amérique latine, en vue de l'étude conjointe OEA/CEPAL qui doit être entreprise conformément à la résolution B.2 de la

68/ Voir Los transportes en América latina. Nota sobre los progresos de los estudios en esta materia y algunas de las principales conclusiones que se derivan de las investigaciones en curso. (E/CN.12/673)

Conférence de Punta del Este (août 1961). L'exploitation des données a fait l'objet d'un échange considérable de correspondance avec l'OEA. Au début de 1963, l'OEA avait reçu les réponses de 11 pays au questionnaire de base relatif à l'étude. Celle-ci à maintenant atteint sa deuxième phase, qui comprend essentiellement l'analyse des réponses reçues, la détermination du mandat de la mission proposée pour l'étude des ports et le recrutement des experts nécessaires.

Problèmes de transports de l'Association latino-américaine de libre échange et relations avec la Communauté économique européenne en ce domaine

On a suivi de près les faits nouveaux concernant les transports dans les pays de l'ALALC, ainsi que dans la région de la CEE lorsqu'ils présentaient un intérêt direct pour l'Amérique latine.

La deuxième conférence de l'ALALC, tenue au Mexique, a adopté des résolutions très importantes sur les transports maritimes et terrestres; elles portaient notamment sur la conclusion d'une convention sur les transports maritimes entre les pays membres, sur la création d'une association de compagnies de transports, sur l'organisation d'une conférence sur des frets maritimes dans la région et sur l'institution d'une commission consultative sur les questions de transport.

68/ Voir Los transportes en América Latina. Nota sobre los progresos de los estudios en esta materia: principales conclusiones que se derivan de las investigaciones en curso.

/DIVISION DE

DIVISION DE STATISTIQUE

La Division de Statistique a commencé à fonctionner comme telle à partir du mois d'avril 1962, à la suite de la fusion du Bureau du Statisticien régional et de la Section de statistique. Le personnel de la nouvelle division est utilisé de telle sorte qu'il puisse prêter ses services au secrétariat, encourager le perfectionnement des systèmes statistiques nationaux et fournir des services consultatifs aux organismes nationaux.

Le secrétariat était représenté à la 12^{ème} session de la Commission de statistique des Nations Unies, qui s'est tenue au Siège de l'ONU en avril-mai 1962, et, en qualité d'observateur, à la réunion de Bangkok (mai 1962) du Comité d'experts sur les réajustements des salaires. La prochaine réunion de ce comité est prévue pour le mois d'avril 1963 et se tiendra au siège de la CEPAL.

Au cours de 1962, la Division a notamment rédigé une série de documents sur différentes questions; en outre, elle a prêté son concours aux autres divisions du secrétariat dans l'exploitation des données destinées à plusieurs études.

Les documents susmentionnés traitent des dépenses relatives à l'enseignement des programmes d'habitation, des produits industriels, du calcul des prix relatifs dans le commerce latino-américain,^{69/} de l'utilisation des comptes nationaux aux fins d'analyse et de programmation du développement, de la mesure des niveaux de prix et du pouvoir d'achat des monnaies, etc.

^{69/} Voir Notas metodológicas dans le Boletín Económico de América Latina, Vol. VIII, No.1.

Le supplément statistique du Boletín Económico de América Latina (vol.VII, No.1) a été publié en septembre 1962 et celui qui correspond au volume VII, No.2, est à l'impression. On a introduit deux changements importants dans le dernier numéro: a) à la demande de la Commission de statistique de l'ONU, l'année de base pour tous les indices est désormais 1958 = 100; b) les données relatives aux comptes nationaux sont maintenant présentées par pays et sont accompagnées d'une brève description, des sources et des méthodes employés.

Statistiques économiques

Pendant la période considérée, la Division a entrepris les travaux spécialisés suivants:

a) Revenu national. On prépare un inventaire des séries existantes sur le revenu national, classées par pays. Dans le cadre du programme d'évaluation des statistiques du revenu national en Amérique latine, des membres de la Division se sont rendus dans tous les pays sud-américains, ainsi qu'au Mexique. La Division a également collaboré à la préparation de l'étude sur les dépenses relatives à l'enseignement à l'intention de la Conférence sur l'éducation et le développement économique et social ^{70/}.

b) Statistiques industrielles. On a préparé un inventaire des données obtenues lors des recensements récents de l'industrie et d'enquêtes analogues. L'inventaire porte sur 14 pays, pour lesquels les données de base sont présentées d'une manière uniforme.

^{70/} Voir Notas sobre financiamiento y costos de la educación en algunos países de América Latina (UNESCO/ED/CLDES/18; ST/ECLA/CONF/10/L.18; IAU/SEC/18).

On procède à une analyse critique des méthodes et données de base utilisées pour l'établissement des indices de production de l'industrie manufacturière de tous les pays qui publient ces renseignements - à savoir l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Guatemala, le Mexique et le Pérou - et l'on étudiera la possibilité d'établir des indices pour les autres pays latino-américains.

On a dressé une liste uniforme des produits de l'industrie manufacturière, qui sera employée dans les recensements de 1963^{71/}. Chaque groupe de la CIFI, de 201 à 399, a été subdivisé en employant 4 chiffres et, dans chaque rubrique, on a indiqué -lorsque c'était possible- pour les principaux produits le poste correspondant (4 chiffres) de la CTCI.

La liste a été envoyée aux gouvernements pour qu'ils donnent leur avis.

c) Statistiques commerciales. Dans le cadre des services consultatifs fournis au secrétariat de l'ALALC, la Division a détaché un fonctionnaire à Montevideo en mai 1962 pour qu'il participe à une réunion consacrée à l'étude des méthodes d'exploitation des données.

La Division a également prêté son concours à l'Equateur pour la détermination des indices du commerce extérieur par des moyens mécanographiques. Il a fallu coordonner les travaux des trois organismes participants: le Bureau de planification, la Banque centrale et le Service du budget. Il a été décidé que le Service du budget dépouillerait les données et publierait les séries établies.

71/ Voir Proyecto de lista uniforme de productos manufacturados (E/CN.12/648).

Certaines données sur le commerce qui n'existent pas dans les autres pays de l'Amérique latine ont été obtenues de l'Equateur et les autorités douanières ont été consultées sur les données demandées par l'ALALE

La Direction a ensuite fourni des services consultatifs à l'Institut de planification du Pérou pour la révision des indices du commerce extérieur.

d) Statistiques agricoles. On a examiné les sources de renseignements sur les cultures et l'élevage des pays de l'Amérique du Sud et on a établi un inventaire des données disponibles sur les prix, notamment ceux qui ont été payés aux producteurs depuis 1945 dans les 10 pays de cette partie de la région. On a effectué des travaux préliminaires en vue d'établir des indices des prix agricoles.

Conseillers régionaux en matière de statistiques

Au début de 1962, les négociations relatives au détachement, dans le cadre du programme de la DOAT, de trois conseillers régionaux auprès de la Division ont abouti à un accord. La tâche principale de ces conseillers consiste à se rendre dans les pays de la région, sur leur demande, pour leur donner des avis sur des problèmes techniques. Les premiers experts désignés ont été appelés à s'occuper des statistiques démographiques et sociales, des enquêtes par sondage et des statistiques économiques. La CEPAL, en consultation avec le Bureau de statistiques de l'ONU et la DOAT, a établi le programme général et le cadre dans lequel travailleront les conseillers régionaux. On s'est efforcé, dans la mesure du possible, de coordonner leurs travaux avec les activités de la

/CEPAL et

CEPAL et de l'Institut latino-américain de planification économique et social, ainsi qu'avec d'autres projets d'assistance technique actuellement en cours d'exécution en Amérique latine ou en préparation.

Le conseiller régional en matière de statistiques démographiques et sociales a commencé ses travaux en août 1962 pour une période de 6 mois. Il a rempli des missions d'assistance technique en Colombie, en Equateur, au Paraguay et au Pérou. En Colombie et au Pérou, il a eu l'occasion de prendre part à l'examen des conditions techniques et juridiques de la création d'un service national qui constituera le cadre organique d'un système de rassemblement des statistiques de l'état civil.

Le conseiller régional en matière de techniques de sondage a prêté son concours aux services de statistique de la Bolivie, du Chili et du Pérou. A propos de l'application de ces techniques en Amérique latine -dont la diffusion a été l'un des motifs de la création du Bureau du Statisticien régional,- il est intéressant de noter que le Gouvernement bolivien a institué en 1962 un service national de sondage. Le conseiller régional a collaboré avec le chef de ce service -qui est un fonctionnaire de l'OPEX- dans l'exécution de quelques travaux initiaux. Au Pérou, il a participé à la préparation et au choix d'un échantillon des résultats du recensement de 1960, de la population et de l'habitation afin d'obtenir les résultats préliminaires. Ce travail, qui avait été demandé d'urgence par l'Institut national de planification du Pérou, a permis de tirer plus d'un an et demi à l'avance, des conclusions fondées sur les résultats finals du recensement.

/Le conseiller

Le conseiller régional en matière de statistiques économiques a commencé ses travaux en décembre 1962; il a collaboré avec les services intéressés du Chili dans l'évaluation de quelques séries statistiques de ce pays. Il a travaillé ensuite au Pérou, avec l'Institut national de planification, à la préparation d'un inventaire et d'une évaluation des statistiques nécessaires pour la programmation économique. Cette tâche s'effectue en liaison étroite avec le personnel technique du service péruvien de statistique et avec les experts de l'ONU et de la FAO qui sont détachés dans ce pays.

Cycle d'études latino-américain sur les statistiques et les programmes d'habitation 72/

La CEPAL a participé à ce cycle d'études, qui s'est tenu à Copenhague en septembre 1962; l'un des directeurs du cycle d'études était un membre du secrétariat de la CEPAL, qui s'est chargé de l'organisation préalable de la réunion, notamment en ce qui concerne la préparation de documents et la participation d'experts latino-américains. Le cycle d'études était patronné conjointement par le Gouvernement du Danemark, la CEPAL, la Commission économique pour l'Europe, le Bureau de statistique de l'ONU, la Direction des affaires sociales, le Service de l'habitation, de la planification et de la construction, la DOAT, l'Institut interaméricain de statistique, le Centre latino-américain de démographie et le Centre interaméricain de l'habitation et de la planification.

Son principal objectif était de donner aux statisticiens et aux spécialistes de l'habitation des pays de l'Amérique latine l'occasion de se réunir et d'étudier les méthodes d'établissement des programmes de construction de logements dans le cadre

72/ Voir la section "Réunions et Cycles d'études".

des plans généraux de développement économique et de déterminer les besoins statistiques correspondants.

La Division de statistiques de la CEPAL a préparé trois documents pour le Cycle d'études: a) une analyse des programmes nationaux d'habitation des 5 pays latino-américains; b) une évaluation statistique des conditions de logement, des insuffisances actuelles et des besoins futurs en matière d'habitation dans les pays de l'Amérique latine; c) une étude sur l'utilisation des statistiques de comptabilité nationale pour évaluer le rôle économique de l'habitation.

Il faut espérer que la documentation préparée à cette occasion, ainsi que les délibérations du cycle d'études, serviront de base pour l'élaboration des programmes d'habitation de ces pays. Le cycle d'études présente une importance particulière du fait qu'il sera suivi, en 1963 et en 1964, de réunions analogues intéressant respectivement les pays de la CEAE0 et ceux de la CEA.

Calcul du niveau des prix et du pouvoir d'achat de la monnaie en Amérique latine en 1960-1962

Des dispositions ont été prises avec le bureau de la CEPAL à Mexico pendant les mois de mai à juillet 1962 pour rassembler des données sur les prix dans les 5 pays de l'Amérique centrale. En outre, le United States Bureau of Labour Statistics a proposé de recueillir des renseignements analogues sur les biens et services de consommation et sur les matériaux de construction dans deux villes des Etats-Unis. Cette tâche a été effectuée avec le concours de la CEPAL afin d'assurer que les données recueillies soient comparables avec celles qui sont traitées aux pays de l'Amérique /latine ou

latine ou de procéder aux ajustements nécessaires pour tenir compte des différences de qualité et de complétude.

Ces données sont venues s'ajouter à celles qui avaient déjà été recueillies en 1961 et ont permis d'élargir la portée de l'étude intitulée Comparación de Precios y Prioridad del Poder Adquisitivo de la Moneda en Algunos Países latino-americanos ^{73/} qui a été présentée à la neuvième session de la Commission. Cette étude était de caractère préliminaire et portait sur les capitales de 10 pays; dans quelques-unes de celles-ci on a procédé à d'autres analyses de prix afin d'assurer que la nouvelle étude ^{74/} présentée à la dixième session reflète bien la structure des prix et le pouvoir d'achat des différentes monnaies de l'Amérique latine pendant la période 1960-1962. L'étude actuelle fournit des renseignements sur les capitales de 19 pays de l'Amérique latine et sur deux villes des Etats-Unis.

Utilisation des comptes de la nation pour l'analyse et la programmation du développement

Un document traitant de cette question ^{75/} a été préparé pour la dixième session de la CEPAL. On y examine les possibilités de se servir des comptes de la nation pour le travail d'analyse et de planification; on étudie la question de savoir jusqu'à quel point les comptes doivent être détaillés pour être utilisables à cette fin, ainsi que les méthodes de comptabilité et

^{73/} Voir E/CN.12/589

^{74/} Voir E/CN.12/671

^{75/} Voir E/CN.12/671

d'estimation les plus indiquées dans le cas des pays d'Amérique latine. Le document passe en revue les statistiques spéciales les plus importantes, afin de déterminer les disponibilités à cet égard, les insuffisances et les problèmes qui se posent lorsqu'on s'efforce à'y remédier. D'une manière générale, le document constitue une contribution préliminaire pour la formulation d'un programme statistique minimum aux fins de la planification dont la majorité des pays d'Amérique latine ont un besoin urgent.

Comptes de la nation et statistiques des entrées-sorties

On a préparé un document de travail traitant de l'état actuel des comptes de la nation et des statistiques entrées-sorties en Amérique latine, ainsi que de la nécessité d'améliorer leur comparabilité; ce document a été examiné au cours d'une réunion technique pour l'étude des questions relatives au revenu national, qui s'est tenue en même temps que la quatrième Assemblée générale des membres de l'IASI, du 6 au 14 novembre 1962. Il contient une analyse critique, de caractère général, des estimations dont on dispose actuellement dans la région, en ce qui concerne les comptes de la nation et notamment les statistiques entrées-sorties.

CENTRE CEPAL/BNDE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Centre CEPAL/BNDE de Développement économique qui a inauguré officiellement ses activités à Rio de Janeiro le 1er juillet 1960 a été doté en personnel par la CEPAL et la Banque Nationale de Développement économique, qui fournit également les locaux et l'équipement. Le Centre a des activités de formation et de recherche.

Programme de formation

Une des principales activités du Centre est l'organisation au Brésil d'un cours intensif annuel CEPAL/DOAT en matière de développement économique, sous les auspices de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale. Ce cours a commencé le 6 août et a pris fin le 7 novembre 1962. Il a été caractérisé notamment par l'effort déployé pour lui donner un contenu plus national. On a organisé à cette fin, en plus des cours proprement dits, une série spéciale de 38 conférences sur des problèmes économiques et sociaux de l'Amérique latine et, plus particulièrement, ceux du Brésil, faites par des économistes et des sociologues brésiliens. Au total, 43 étudiants ont suivi ce cours.

Pendant le premier semestre de 1962, le Centre a collaboré étroitement avec les universités et d'autres institutions qui ont organisé des cours de formation dans les capitales des différents Etats, sur le modèle de celui de Rio de Janeiro. On peut citer comme exemple les cours organisés par le Conseil Economique National, l'Université de Pará et la SUDENE (Superintendência do Desenvolvimento do Nordeste) à l'occasion desquels le Centre a
/prêté des

prêté des conférenciers. Le Centre a prêté également du personnel pour des cours plus spécialisés, comme celui sur l'économie du café organisé sous les auspices de l'Institut Brésilien du Café.

Plus tard, au cours de la période étudiée, le Centre s'est occupé de préparer diverses activités de formation pour 1963, notamment un cours qui sera donné à Bahia, en collaboration avec la Commission de planification de l'Etat et la SUDENE; à la suite d'un arrangement avec l'Université de Pará un deuxième cours a été organisé pour la formation d'experts spécialistes de la région amazonienne; enfin, on a organisé un cours annuel pour les trois Etats du Sud: Paraná, Santa Catarina, et Rio Grande do Sul. Cette initiative de la SUDENE, qui consiste à organiser ses propres cours de façon autonome, sera renouvelée prochainement en d'autres lieux, en même temps que sera donnée au Centre l'aide supplémentaire dont il a besoin.

On poursuit également les préparatifs pour le prochain cours intensif de formation qui aura lieu à Rio de Janeiro au milieu de 1963, avec la coopération de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale.

Travaux de recherche

Le Centre mixte CEPAL/BNDE s'est occupé de travaux de recherche ayant trait à la structure et la politique budgétaire du Brésil, et au processus de remplacement des importations par des produits nationaux surtout en ce qui concerne l'industrialisation. On arrive pour ces deux travaux aux étapes finales de la rédaction.

/Par l'étude

Par l'étude sur le remplacement des importations, on cherche à vérifier les méthodes utilisées au Brésil pour effectuer des changements dans la structure de son économie, étant donné les graves limitations qui existent dans sa capacité d'importation. L'étude examine les phases du remplacement des importations pendant la période 1948-1961 et les comparant avec celles de la période 1930-1939. A partir des changements dans la composition des importations et dans la production industrielle, on essaye d'évaluer dans les deux cas la marge de souplesse nécessaire afin que le développement industriel puisse se poursuivre de façon autonome.

La deuxième étude porte sur le système fiscal brésilien; on y analyse le comportement général du secteur public et les aspects fiscaux de l'évolution de l'économie pendant la période 1930-1960. La première partie traite de la politique fiscale en fonction du développement telle qu'elle est appliquée dans le cas du Brésil. La deuxième partie traite des impôts qui grèvent la consommation; la troisième étudie la répartition des fonctions fiscales entre les différents organismes politico-administratifs.

Dans le cadre d'un accord entre le Centre latino-américain de Démographie (CELADE) et le Centre CEPAL.BNDE on a commencé des recherches sur la main d'oeuvre au Brésil.

/BUREAU DE

BUREAU DE WASHINGTON

Le bureau de Washington continue à communiquer aux différentes divisions de la CEPAL les données et matériaux disponibles à Washington, et à représenter le secrétariat à de nombreuses réunions importantes pour les travaux de la Commission. Il a surtout collaboré étroitement avec la Division de la recherche et du développement économique à la préparation de l'étude sur le financement extérieur. Il a continué également à prêter ses services administratifs et autres au personnel de la CEPAL en poste à Washington ou y arrivant en mission.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social concernant la décentralisation et celle des activités d'assurances technique en particulier on est en train de créer au Secrétariat de la CEPAL un service de coordination de l'assistance technique. Des premières mesures ont été prises pour décentraliser progressivement les travaux d'assistance technique effectués en Amérique latine. Les résultats obtenus jusqu'ici sont analysés dans un document qui sera soumis à la sixième session. ^{76/}

La Direction des opérations d'assistance technique (DOAT) a aidé en 1962 à financer plusieurs projets présentant une grande importance pour la CEPAL: le programme d'intégration économique de l'Amérique centrale, le groupe consultatif CEPAL/DOAT/FAO du papier et de la cellulose, le groupe régional CEPAL/DOAT/OMM pour l'étude des ressources hydrauliques, le cycle d'études sur la classification et l'administration budgétaires en Amérique du Sud, (avec la Division de l'administration publique et la Section des études fiscales et financières du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, et la collaboration active de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale), le cycle d'études d'Amérique latine sur les statistiques

^{76/} Voir Décentralisation des activités des Nations Unies dans les domaines économique et social et renforcement des Commissions économiques régionales (E/CN.12/699)

/et programmes

et programmes de logement avec la participation du gouvernement danois, du Bureau de statistique et de la Direction des affaires sociales des Nations Unies (Service de l'habitation, de la construction et de la planification) et de la CEE; les réunions d'experts sur les statistiques et la terminologie électriques et sur les bases pour la structure des tarifs électriques en Amérique latine, le groupe de travail sur la coordination modulaire en matière de logement en Amérique centrale (avec la Direction des affaires sociales, service de l'habitation, de la construction et de la planification), le conseiller régional pour l'industrie textile qui a travaillé pendant l'année étudiée avec le groupe de l'industrie textile de la division du développement industriel de la CEPAL, les trois conseillers régionaux en matière de statistique, dont le programme de travail a été établi en collaboration avec la Division de statistique de la CEPAL et qui ont pris leurs fonctions en août, septembre et décembre 1962, respectivement.

Les projets administrés par la CEPAL en 1963 sont les suivants, tous à long terme: le groupe consultatif CEPAL/DOAT/FAO du papier et de la cellulose, le groupe régional CEPAL/DOAT/OMM pour l'étude des ressources hydrauliques, le conseiller régional sur la recherche et les techniques industrielles; le Centre latino-américain de démographie (CELADE); le groupe consultatif régional sur la politique commerciale, les conseillers régionaux en matière de statistiques; les conseillers régionaux en matière

/de développement

de développement industriel, le conseiller régional pour l'industrie textile; le conseiller régional pour le projet relatif aux Andes; le programme d'intégration économique de l'Amérique centrale; l'École supérieure d'administration publique pour l'Amérique centrale (ESAPAC); le Centre régional d'éducation de base pour l'Amérique latine (CREPAL); le conseiller économique régional pour la région des Caraïbes; le conseiller régional en matière de développement pour la région des Caraïbes. Le programme comprend également plusieurs projets à court terme, comme le cycle d'études sur la programmation industrielle, (São Paulo, mars 1963) et les cycles d'études projetés sur le développement de l'industrie chimique et sur l'administration du logement, et le cycle d'études sur le budget en Amérique centrale. Le Service de coordination de l'assistance technique travaillera en liaison étroite avec l'Institut latino-américain de planification économique et sociale, en ce qui concerne la mise d'experts de la DOAT à la disposition des groupes consultatifs mixtes, les questions relatives aux bourses pour le programme de formation, et l'organisation de cours intensifs de formation dans différents pays.

De rapports étroits ont été entretenus avec les représentants résidents du Bureau de l'assistance technique et les directeurs des projets du Fonds spécial, qui ont aidé à rechercher des experts pour les différentes réunions et cycles d'études et se sont occupé des démarches relatives aux voyages et autres arrangements pour les experts et stagiaires qui ont assisté aux cours du CELADE et du Programme de formation.

/Il reste

Il reste cependant plusieurs problèmes à résoudre pour que le Secrétariat puisse s'acquitter de sa tâche de décentralisation des programmes d'assistance technique. D'autre part, les ressources sont encore insuffisantes pour qu'il soit possible d'apporter une aide substantielle pour la programmation par pays sauf dans les pays où il existe des groupes consultatifs, et pour les projets régionaux.

FONDS SPECIAL DES NATIONS UNIES

Le Secrétariat a continué à collaborer avec le Fonds spécial des Nations Unies et a préparé des observations sur les projets du Fonds en Amérique latine. La CEPAL est l'agent chargé de l'exécution du projet relatif à l'Institut latino-américain de planification économique et sociale, qui a commencé à fonctionner au mois de juillet 1962, avec 3 068 000 dollars du Fonds spécial et un million de dollars de la Banque interaméricaine de développement.

COMMISSIONS ECONOMIQUES REGIONALES

Au mois de février 1962, et en réponse à une demande du Directeur exécutif de la CEE, la CEPAL a fait certaines suggestions sur les domaines où une collaboration pourrait s'instituer entre les deux commissions, en ce qui concerne surtout les statistiques, l'énergie et l'industrie. Ces idées ainsi que d'autres sur le travail en commun ont été discutées au cours de la réunion des Secrétaires exécutifs des commissions économiques régionales, qui s'est tenue à Genève au mois de juillet 1962. Par la suite, il y a eu d'autres /discussions avec

discussions avec le CEE sur les possibilités de travail en commun concernant les problèmes du commerce, et notamment l'augmentation des exportations de produits manufacturés de l'Amérique latine. Les détails de ce projet, étroitement lié aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sont encore à l'étude.

A la demande de la CEE, la CEPAL a porté à la connaissance des gouvernements les différents types de cours de formation offerts à Genève ou organisés avec l'aide des représentants résidents du Bureau de l'assistance technique dans la région de la CEPAL et a présenté des candidatures pour le Projet de formation en cours d'emploi de la CEE pour le programme de 1963/64, qui commencera en mai 1963. La CEE a préparé plusieurs documents pour le Cycle d'études latino-américain sur les statistiques et les programmes de logement, qui s'est tenu à Copenhague au mois de septembre 1962.

La CEE a fourni des exemplaires de son document intitulé Production et exportation de machines et d'appareillage électrique ^{77/} à l'occasion du cycle d'études sur la programmation industrielle qui a eu lieu à São Paulo, Brésil, en mars 1963.

La CEAE0 avait également apporté sa contribution avec deux documents sur la programmation industrielle: les rapports des groupes d'experts sur les techniques de programmation pour le développement économique et sur la préparation de programmes de développement industriel; et avait fait le nécessaire pour envoyer un

77/ Voir E/ECE/439

de ses fonctionnaires à ce cycle d'études.

Un document a été préparé pour le Comité de Commerce de la CEAE0 (janvier 1963) exposant les activités de la CEPAL en matière de commerce.

Un document analogue a été préparé pour la CEA, qui a, de son côté, participé au cycle d'études sur la Programmation Industrielle.

C. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS

Le Secrétariat a continué à développer sa collaboration avec les institutions spécialisées des Nations Unies et autres organisations. De plus, beaucoup des institutions spécialisées travaillent avec les Groupes consultatifs mixtes, organisés par l'Institut latino-américain de planification économique et sociale, l'Organisation des Etats américains et la Banque interaméricaine de développement, et participent à l'exécution du programme de formation de l'Institut. Néanmoins, comme le présent rapport ne concerne que les activités de la Commission, les paragraphes ci-après ne sont qu'un bref résumé de la collaboration avec les institutions spécialisées et autres organisations, dont les pages précédentes traitent en détail.

Institutions spécialisées

Plusieurs institutions spécialisées ont continué à prêter leur concours pour le Programme d'intégration économique de l'Amérique centrale, en particulier l'OIT, la FAO, l'UNESCO, l'OMS et l'OACI.

Les institutions spécialisées ont fourni un appui croissant aux travaux intéressant la planification du développement. Elles participent de plus en plus au programme de formation ainsi qu'aux activités des groupes consultatifs mixtes qui, jusqu'au 1er juillet 1962, relevaient uniquement de la CEPAL et de la DOAT mais dépendent maintenant de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale. Pendant la première partie de l'année, les groupes consultatifs ont poursuivi leurs travaux en Bolivie et en Colombie, et le premier groupe CEPAL/DOAT/OEA/BID qui a commencé ses travaux sur place en Haïti au mois de novembre 1961, a terminé la première phase de ces activités au mois de mai 1962. En Uruguay

/on a

on a créé un deuxième groupe consultatif CEPAL/DOAT/OEA/BID, tandis qu'un groupe d'experts prêtait son concours au Gouvernement péruvien et qu'on procédait à des négociations avec le Paraguay afin d'établir un Groupe consultatif mixte. L'OIT et la FAO ont continué à fournir ses services d'experts à la Bolivie et à la Colombie, et la FAO a également pris part aux travaux de recherches du Groupe opérant en Uruguay. La FAO collabora aussi avec le Groupe consultatif qui se trouve au Pérou, fournissant les services d'un statisticien agricole par l'entremise de la CIDA. L'OIT détachera un expert en matière de programmation de la main-d'oeuvre auprès du nouveau Groupe qui travaillera au Paraguay.

Les institutions spécialisées ont collaboré encore davantage aux cours de formation donnés par l'Institut. On a organisé avec l'UNESCO un cours spécialisé de trois mois sur la planification de l'enseignement et, avec l'aide de l'OMS, par l'entremise du Bureau Sanitaire Panaméricain, un autre cours sur la planification de la Santé. Ces deux cours ont été donnés durant le dernier trimestre de 1962. La FAO a contribué aux cours spécialisés de programmation agricole et l'on a fait des plans en vue de maintenir ce type de collaboration à l'avenir. Le FISE collabore également avec l'Institut en accordant des bourses et en finançant un poste de sociologue dont le titulaire travaillera avec les Groupes consultatifs; cet organisme a également offert de prêter son concours sous toute autre forme que l'on jugerait appropriée.

Le Cinquième groupe mixte de travail sur la main-d'oeuvre qualifiée en Amérique latine, réuni par la CEPAL au mois de mars 1962 a bénéficié de l'aide de représentants des secrétariats de l'OIT, de la FAO, de l'UNESCO, du CIME et de l'OEA.

/La Réunion

La Réunion technique de l'OIT sur les problèmes relatifs à la productivité et à la formation du personnel de direction était également organisée sous les auspices de la CEPAL qui a fourni les locaux et services nécessaires. Le Bureau de Liaison de l'OIT avec la CEPAL, créé en 1961, est resté en étroit contact avec le secrétariat.

La collaboration avec la FAO se poursuit, essentiellement par l'intermédiaire de la Division agricole mixte CEPAL/FAO, mais aussi dans le cadre d'autres projets communs. Il faut souligner l'achèvement de l'étude sur les tendances de la production du bois et les activités du Groupe consultatif CEPAL/FAO/DOAT pour le papier et la cellulose. Le Secrétariat de la CEPAL a pris part à la 8ème session de la Commission de la FAO qui s'occupe des ressources forestières de l'Amérique latine (Santiago, novembre 1962), où l'étude sus-mentionnée figurait parmi les principaux documents de travail. Le Secrétariat était également représenté à la 4ème Conférence agricole régionale de l'Amérique latine (Rio de Janeiro, novembre 1962).

L'UNESCO a renforcé son bureau de Santiago de Chili, qui travaille en étroite collaboration avec la CEPAL, et a envoyé un fonctionnaire qui, indépendamment de ses autres fonctions, joue le rôle d'agent de liaison avec la CEPAL et l'Institut latino-américain de planification économique et sociale. Le Secrétariat de la CEPAL a fourni un appui important à la Conférence sur l'éducation et le développement économique et social en Amérique latine (dont il a organisé les services), qui s'est réunie à Santiago au mois de mars 1962 sous les auspices de l'UNESCO, de

/la CEPAL

la CEPAL, de la Direction des Affaires sociales de l'ONU et de l'OEA, avec la participation de l'OIT et de la FAO. Après cette conférence, la CEPAL a été représentée à la 4ème réunion du Comité consultatif intergouvernemental de l'UNESCO.

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIKD) est restée en rapport avec le Secrétariat aux fins de plusieurs études et elle a contribué à l'élaboration d'un document sur l'évaluation des projets, destiné au cycle d'études sur la programmation industrielle (Sao Paulo, Brésil, mars 1963). L'organisation météorologique mondiale (OMM) a continué à participer au Programme concernant les ressources hydrauliques et a fourni les services d'un expert en hydrométéorologie et hydrologie qui est détaché auprès du Secrétariat de la CEPAL.

La CEPAL était représentée au Comité consultatif régional OMS/BSP sur les Statistiques sanitaires (Washington, juin 1962).

Comité spécial de coopération OEA/CEPAL/BID

Le Comité spécial de coopération OEA/BID/CEPAL, créé en vertu de l'accord tripartite, a tenu plusieurs réunions au cours desquelles on s'est occupé plus spécialement des travaux des groupes consultatifs mixtes et d'autres activités conjoints. Le premier des groupes consultatifs mixtes CEPAL/DOAT/OEA/BID a commencé ses travaux en Haïti au mois de novembre 1961, terminant cette partie de sa mission au mois de mai. Un deuxième groupe était à pied d'oeuvre en Uruguay au mois de mars 1962. On mène actuellement des négociations en vue de créer de nouveaux groupes qui opéreront au Paraguay, au Pérou et en Amérique centrale.

/L'OEA et

L'OEA et la BID ont accordé des bourses pour le Programme de formation qu'exécute l'Institut latino-américain de planification économique et sociale.

Dans le cadre du programme OEA/CEPAL/BID sur la fiscalité, une conférence sur la politique fiscale a été organisée au siège de la CEPAL, au mois de décembre 1962.

Après cette conférence, on a poursuivi les travaux se rapportant à une série d'études par pays, dont l'objet est d'analyser les régimes fiscaux actuels des pays d'Amérique latine, compte tenu de la double fonction qu'ils doivent remplir en tant qu'instruments du développement économique et social; on étudie donc : a) les objectifs fiscaux ou financiers de chaque système et des différents impôts qui le composent; ceci met en jeu non seulement le volume ou niveau des ressources qui sont transférées du secteur privé au secteur public, mais aussi la régularité du courant de ces ressources et leur origine, c'est-à-dire la façon dont elles affectent les différents groupes sociaux et les différents secteurs de production; b) l'objectif extrafiscal ou économique des impôts, en d'autres termes, la manière dont le régime fiscal affecte le niveau et la répartition du produit national brut, de l'épargne, de la consommation et de l'investissement. Si les études par pays traitent de ces aspects fondamentaux, elles devraient constituer un guide irremplaçable pour une réforme fiscale judicieusement conçue, qui tienne compte des problèmes du développement économique et social.

Pour commencer, les études engloberont, au sud, l'Argentine, la Colombie, le Chili, l'Equateur, l'Uruguay et le Brésil, et au nord, les cinq pays de l'Amérique centrale pris en ensemble, en égard aux problèmes de l'intégration économique.

La première étude économique de l'Amérique latine, entreprise aux termes de l'Accord tripartite, a été effectuée par l'OEA et la CEPAL - l'OEA jouant le rôle d'agent chargé de l'exécution - et terminée en août 1962. Elle a été présentée à la première réunion du Conseil économique et social interaméricain (CIES) au niveau des experts et au niveau ministériel, tenue à Mexico, au mois d'octobre 1962. La CEPAL a fourni les services de trois de ses économistes pour travailler à la préparation et à la mise en forme de cette étude.

Organisation des Etats Américains

Les travaux concernant diverses activités organisées sur une base bilatérale avec l'OEA sont poursuivis, indépendamment des programmes exécutés en vertu de l'accord tripartite. En particulier, à partir du mois de mars 1962, l'OEA a fourni les services de deux experts en matière de transports chargés de collaborer à l'exécution du Programme de la CEPAL dans ce domaine et, en mars 1963, on a adjoint un expert des questions maritimes pour renforcer ce programme conjoint.

L'OEA fait actuellement une étude des installations portuaires en Amérique latine, comme prévu par l'une des résolutions adoptées à la Conférence de Punta del Este (août 1961). Le Secrétariat de l'OEA a invité la CEPAL à prêter son concours et, à cet effet, on a envoyé aux représentants résidents de l'assistance technique des exemplaires du questionnaire adressé aux gouvernements par l'OEA, en les invitant à user de leurs bons offices pour assurer des réponses rapides. On demandait également aux représentants résidents d'envoyer des exemplaires de tous les rapports d'experts de l'assistance technique concernant les ports. Avec leur aide et celle

/de la

de la DOAT, on a pu rassembler et communiquer à l'OEA une documentation très importante. En outre on a communiqué des listes d'experts afin de faciliter la désignation du personnel nécessaire à la petite mission qui devra se charger des travaux sur le terrain dans les différents pays. L'étude est déjà entrée dans sa deuxième phase, à savoir l'analyse des réponses au questionnaire sur les ports reçues par l'OEA, la formulation du mandat de la mission envisagée pour l'étude des ports de l'Amérique latine, et le recrutement des experts.

La CEPAL a participé à la première réunion du Conseil économique et social interaméricain (CIES) au niveau des experts et au niveau ministériel, qui a eu lieu à Mexico au mois d'octobre.

Le Secrétariat était également représenté auprès du Groupe d'experts de l'OEA sur la stabilisation des recettes provenant des produits de base (Washington, janvier - mars 1962) et à la Commission spéciale du CIES sur les produits de base (Washington, juillet 1962).

Banque interaméricaine de Développement

Indépendamment de sa participation aux activités entreprises dans le cadre du Comité spécial de coopération OEA/CEPAL/BID, la Banque a collaboré avec le Secrétariat à l'exécution de divers travaux. Le plus important a sans doute été la création de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale, pour lequel la BID a versé un million de dollars. En outre, la BID a préparé un document sur ses activités en rapport avec le développement industriel de l'Amérique latine, pour le cycle d'études sur la programmation industrielle.

/Le Secrétariat

Le Secrétariat était représenté à la troisième réunion du Conseil des Gouverneurs de la BID, qui a eu lieu à Buenos Aires au mois d'avril 1962, et il a été invité à prendre part à la 4ème réunion, qui doit se tenir à Caracas, en avril 1963.

La BID a fourni 50.000 dollars aux fins d'une étude conjointe sur l'économie de l'industrie de l'acier que fera la CEPAL en collaboration avec l'Institut latino-américain du fer et de l'acier.

Organisations intergouvernementales

Le Comité intergouvernemental des Migrations européennes (CIME) a pris part à la réunion du 5ème Groupe mixte de travail sur la Main d'oeuvre qualifiée en Amérique latine (Santiago du Chili, mars 1962) et est resté en rapport avec le Secrétariat de la CEPAL à propos de plusieurs projets d'intérêt commun.

L'Organisation des Etats de l'Amérique centrale (ODECA) et le Secrétariat permanent de l'Organisme d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECAO) ont continué à collaborer avec le Secrétariat en ce qui concerne les activités liées au Programme d'intégration économique de l'Amérique centrale.

Conformément aux dispositions du Traité de Montevideo, le Secrétariat a fourni une aide et des conseils techniques à la deuxième conférence des parties contractantes (de l'ALALC) et au Comité exécutif permanent de cette association. Il a également fourni une assistance technique au groupe de travail d'experts en matière de statistiques du commerce extérieur de l'ALALC, au cours de sa deuxième réunion (Montevideo, avril 1962).

Le Secrétariat a été en rapport avec le GATT au sujet de divers problèmes touchant le commerce.

/Organisations non

Organisations non gouvernementales et autres organisations

Comme par le passé, le Secrétariat a eu des contacts avec les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès des Nations Unies. Il faut mentionner en particulier ses rapports avec le Conseil interaméricain du Commerce et de la Production (CICYP) et avec le Centre latino-américain des études monétaires (CEMLA). La CEPAL a pris part à la septième réunion de cet organisme, tenue au Mexique en septembre 1962, au cours de laquelle le Secrétaire exécutif a fait une déclaration.

